

**ETHNOGRAPHIE
D'UN CLUB DE TAI-JITSU
EN FRANCE**

Par Sarah DUGAT
Elève du Tai-jitsu club de Montigny le Bretonneux

Tables des matières

REMERCIEMENTS.....ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

PRESENTATION DU TAI-JITSU5

PROLOGUE.....9

UN TERRAIN PARTICULIER : LE CORPS COMME TEMOIN.....13

A. EMERGENCE D'UNE IDEE DE TERRAIN.....	14
B. VALIDITE SCIENTIFIQUE D'UNE IDEE DE TERRAIN.....	14
1. POINT DE VUE SOCIOLOGIQUE	15
2. POINT DE VUE ETHNOLOGIQUE	17
C. EMERGENCE D'UNE PROBLEMATIQUE.....	19
D. LE RAPPORT AU TERRAIN, LA POPULATION ETUDIEE.....	20
E. LE RECUEIL DES DONNEES	20
1. LA PARTICIPATION	20
2. L'OBSERVATION	21
3. LES ENTRETIENS	24
4. LA DOCUMENTATION	26
F. RESOLUTION D'UN PARADOXE	26
G. CONCLUSION	28

QU'EST-CE QUE L'EFFICACITE EN TAI-JITSU ?.....29

A. UN RAPPORT AU CORPS.....	30
1. APPRENTISSAGE PROGRESSIF DU MOUVEMENT VISANT A SON INCORPORATION	30
a. Ecoute et dénie de la douleur	33
b. Incorporation d'un rythme	34
c. Maîtrise de l'espace, exploitation de l'environnement	35
d. La respiration	36
2. UN « CORPS PRET »	37
3. PRESERVATION D'UN CAPITAL CORPS	38
B. UN RAPPORT A AUTRUI	39
1. LE SALUT	40
2. L'ESQUIVE	41
3. LA MISE EN GARDE	42
C. UN RAPPORT A SOI	43
1. LA VOLONTE	43
2. LA CONCENTRATION	44

3. MAITRISE DE SES EMOTIONS	45
4. LA DISCIPLINE	45
5. QU'EST-CE ALORS QU'UN « BON PRATIQUANT » ?	46
D. CONCLUSION	47
<u>COMMENT LA NOTION D'EFFICACITE NOUS AMENE A CONSIDERER LES INSTITUTIONS ?</u>	50
A. ARGUMENTS DE PRESENTATION ET DE DEFINITION DE SOI	51
1. LA DEFINITION DE SOI PAR OPPOSITION A L'AUTRE	51
2. L'IDENTITE DE GROUPE CULTIVEE PAR LES « EVENEMENTS » : L'EXEMPLE DES STAGES	54
3. NECESSITE D'UNE COHESION DANS LE GROUPE	57
4. ENJEU DE LA PRESENTATION DE SOI	57
a. Le forum des associations	58
b. Les démonstrations	59
B. COMMENT LA NOTION D'EFFICACITE NOUS AMENE A CELLE DE CONFLIT ?	60
1. LE ROLE DES FEDERATIONS	60
2. SCHEMA DE L'INFLUENCE DES CONFLITS SUR LA PRATIQUE	61
3. POINTS COMMUNS ENTRE TOUTES CES PERSONNES	63
C. CONCLUSION	64
<u>CONCLUSION</u>	66
<u>GLOSSAIRE</u>	69
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	71
<u>ANNEXES</u>	74

REMERCIEMENTS

Remerciements à Sarah qui a aimablement autorisé la mise en ligne de son mémoire rendu en 2003

PRESENTATION DU TAI-JITSU

Taï-jitsu est un mot japonais qui signifie « technique du corps » (taï : corps ; jitsu : technique).

C'est une « méthode rationnelle et pédagogique d'enseignement de la self défense » mélangeant toutes les meilleures techniques de clés ; atémis et projections des arts martiaux japonais. Cette méthode se veut conservatrice des valeurs martiales, notamment celles de respect et d'humilité.

Le programme technique est composé d'un ensemble de mouvements et de katas dits « de base », et de mouvements et de katas dits « supérieurs » (pour les plus hauts gradés).

A tous les niveaux, les passages de grade et les compétitions se font en fonction d'un programme officiel qui gère aussi les diplômes d'enseignants : le Taï-jitsu est une discipline affiliée à la FFKAMA (Fédération Française de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires) et à la FEKAMT (Fédération Européenne de Karaté et Arts Martiaux Traditionnels).

Les « mouvements de base » sont constitués de dix saisies (ou attaques) imposées (par exemple, la saisie du poignet, l'étranglement, le couteau, par devant, par derrière...)

A chacune d'entre elles correspond trois formes de « sortie » (moyen de défense) :

- une sortie dite « par atémi » (coup donné par le poing ou le pied) ;
- une sortie « par clé » (pression sur une articulation qui, sollicitée de manière antinaturelle, provoque une vive douleur, voire une fracture) ;
- et une sortie « par projection » (action de faire chuter son partenaire).

Les principes du Taï-jitsu veulent que pour n'importe quelle attaque, la réponse se base impérativement sur ce schéma :

- l'individu « esquive » l'attaque (il sort de l'axe d'attaque afin de ne pas recevoir le coup qui lui était destiné) ;
- il donne un « atémi précurseur » (coup donné à l'adversaire, la douleur ainsi provoquée va laisser libre action à l'attaqué pour l'étape suivante, cet atémi est très utile dans le cas où la force de l'agresseur est supérieure à celle de l'agressé, par exemple, lors d'une volonté de libération par une saisie de poignet) ;
- technique d'application par clef, atémi ou projection.(exploitation des techniques enseignées) ;

- « mise à l'abandon » de l'adversaire par un atemi final ou un « contrôle » (immobilisation) par clé.(c'est un moyen de s'assurer que l'agresseur ne nous surprendra pas avec une riposte permise par une mobilité « résiduelle ».

Le programme officiel est aussi composé d'enchaînements de techniques appelés « kata ». La plupart des arts martiaux japonais les pratique. Ils sont spécifiques à chaque discipline. Ce sont des formes de combats contre des adversaires imaginaires et ils peuvent être exécutés seul ou à deux, nous pourrions les décrire comme une forme de « chorégraphie » illustrant un combat. Ils sont numérotés de un à sept.

Le niveau de compétence d'un pratiquant (appelé « grade ») est affiché par la couleur de sa ceinture. Plus on est gradé, plus on devra savoir présenter de techniques de bases (numérotées de un à dix), et de kata lors du « passage de grade ». On débute avec la ceinture blanche, puis jaune, orange, verte, bleue, marron pour finir avec la ceinture noire. La progression continue alors à être marquée par des « dans » (prononcer « dane ») numérotés de un à dix.

Dans cette maîtrise, j'appellerai « gradés » les individus qui sont au moins ceinture noire.

Cette discipline est en fait divisée en deux groupes appelés Nihon Tai-jitsu (*nihon* signifiant « véritablement japonais ») et Tai-jitsu. Elle est née d'une mésentente entre les personnes, toutes deux pratiquantes, qui sont à l'origine de son importation et de son adaptation en France. Le point commun des discours des différentes parties se situe dans la volonté d'avoir voulu adapter une pratique japonaise à l'esprit occidental (à travers une pédagogie dite rationnelle) et aux formes d'agressions modernes (il n'y a donc pas de travail du sabre, par exemple).

J'appellerai Néo la personne à la tête du Nihon Tai-jitsu et Steven la personne à la tête du Tai-jitsu.

Le terme marquant l'époque de « l'union » sera écrit avec des majuscules : Tai-Jitsu , et j'appellerai Tai-jitsu (avec une minuscule) la branche Tai-jitsu dont j'ai fait partie durant cette étude.

L'historique de cette discipline est difficile à objectiver parce chaque partie a sa version qui met en valeur sa « vérité ». Cependant, le projet viendrait de trois pratiquants respectivement formés au judo, au karaté et à l'aïkido qui auraient remarqué que leurs disciplines étaient complémentaires et ont donc décidé d'en faire une compilation. Ils se sont réunis et ont

inventé les principes et techniques énoncés plus haut : l'utilisation des atémis vient du karaté, celle des projections vient du judo et celle des clefs de l'aïkido (chaque discipline ayant sa spécialité). Le Tai-Jitsu est alors accepté au sein de la Fédération Française de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires (FFKAMA) en 1977.

Quoiqu'il en soit, nous retiendrons que c'est la recherche d'une plus grande efficacité qui est à l'origine de l'action de ces pratiquants. Grâce à leur travail de mise en forme d'une pratique, ils gagnent alors le statut de « créateur », mais mes observations et entretiens ont montré que certains sont plus « vrais » que d'autres selon que l'individu interrogé se déclare d'un groupe ou d'un autre. Il est donc difficile d'exposer des faits en lien avec l'histoire de la discipline.

PROLOGUE

C'est en septembre 2000 que je me suis inscrite au club de Taï-jitsu de Venice. De l'âge de sept à quatorze ans, j'ai pratiqué la danse classique et moderne à raison de quatre heures par semaine et me suis contentée durant les années qui suivirent de quelques cours vite abandonnés.

Le but de ma visite au forum des associations 2000 de ma ville était de reprendre une activité sportive régulière dans la danse mais aussi dans le karaté. L'idée du karaté m'est venue grâce à un ami qui m'a décrit la facilité avec laquelle une de ses petites amies a « neutralisé » deux hommes mal intentionnés grâce à sa pratique du full-contact. Je me suis décidée pour le karaté car, selon lui, « c'est ce qu'il y a de mieux pour se défendre ».

Parmi toutes les activités proposées au forum, j'ai choisi le Taï-jitsu parce qu'il m'a été présenté comme un mélange des meilleures techniques des trois arts martiaux que sont le karaté, le judo et l'aïkido.

Pour moi, ce mélange était synonyme d'une formation complète et diverse. C'est à dire qu'en tant que néophyte, j'en déduisais que les défenses que l'on m'apprendrait seraient efficaces en cas d'agression. Mais j'avoue que la personnalité enjouée de Jackie, président du club de Venice, et futur professeur a été pour beaucoup dans mon choix.

La raison pour laquelle j'ai choisi de faire mon mémoire sur le Taï-jitsu est liée au sentiment d'étrangeté qui m'a submergé lors des premiers cours : mon corps ayant été formé à la danse classique, j'ai été bien en peine d'appliquer les mouvements proposés par Jackie. Nous verrons pourquoi en étudiant le rapport au corps qu'implique une pratique sportive.

De plus, le Taï-jitsu se présentait comme « un art martial japonais de conception française » ce qui pose la question de l'adaptation d'une culture orientale par une culture occidentale, les deux ayant tendance à être considérées comme opposées. Nous verrons dans la méthodologie pourquoi j'ai dû changer différentes fois de problématique au regard de ces deux thèmes émergents.

Cela fait donc trois ans que je pratique le Taï-jitsu à raison de 5h30 par semaine réparties sur trois jours et sur deux lieux de pratique (appelés « dojo »). A Venice, Jackie est régulièrement assisté de Bruce, et plus sporadiquement de Jean-Claude. Chacun d'eux sont présentés comme complémentaires parce que leur formation est respectivement celle du judo, du karaté et de l'aïkido. Bruce donne aussi des cours à Ouaga et il m'a autorisé à y participer sans que j'aie à payer la cotisation du club de la ville.

Ces deux clubs ont été complémentaires tant au niveau de la pratique du Taï-jitsu qu'au niveau de mon travail ethnologique. Le club de Venice s'est ouvert un an avant mon arrivée. Les pratiquants sont donc tous débutants au « Taï » (des pratiquants gradés dans d'autres

disciplines participent au cours, nous verrons en quoi cela a un lien avec notre sujet) et la tranche d'âge se situe entre 13 (âge minimum requis par le club de Jackie) et 53 ans. Il y a autant de filles que de garçons, bien que la population des adolescentes soit bien représentée. Le club compte maintenant environ soixante-dix personnes.

En trois ans, nous avons vécu deux soirées mémorables de fin d'année, au restaurant avec une trentaine de taijitsuka du club et quelques apéritifs dans le dojo lui-même (à l'occasion des passages de grades).

Le club de Ouaga, vieux de 25 ans, propose des cours selon l'âge et la condition physique des individus. Cela fait 7 ans que Bruce y travaille comme professeur, j'assiste donc aux cours pour adultes, cours dont le contenu technique et physique est plus important qu'à Venice.

Le cours a lieu le vendredi soir et il est fréquent que nous nous retrouvions devant un verre ou au restaurant, ce qui m'a permis d'avoir accès à nombre de conversations informelles qui ont été déterminantes pour l'élaboration de ma problématique, les discussions sur la notion d'efficacité ayant été presque systématiques.

Ainsi, c'est en tant que pratiquante que j'ai pris contact avec ces différents clubs, c'est donc d'abord comme une pratiquante que j'ai été perçue (cela se remarque pendant les entretiens).

Cependant, mon travail de recherche n'a jamais été perdu de vue. J'en veux pour preuve les questions et la curiosité qu'il a suscité tant chez les élèves que chez les professeurs qui se faisaient un malin plaisir de me rappeler à l'ordre s'ils ne me considéraient pas assez assidue !

Ainsi, Jackie me dit après un cours que j'avais observé : « t'as bien travaillé aujourd'hui ? ! ».

Les contacts noués sur ce terrain ont donc été avant tout personnels et nous verrons que l'implication du corps et de l'affect amènent des outils d'études indispensables à la réflexion ethnologique. Cette réflexion a été menée grâce à ma pratique, des observations, un carnet de terrain, mes lectures, des enregistrements audio de cours et d'entretiens, et dans une moindre mesure, des photos et internet.

J'ai participé aux cours et aux stages proposés par les clubs, aux passages de grades (examen de passage pour la ceinture du grade supérieur), à un cours destiné aux ceintures noires passant leur premier dan (cf glossaire), aux démonstrations (destinées à présenter la discipline au public) et bien sûr aux repas, médisances, confidences, critiques et « franches rigolades » qui ont accompagnés ces deux années de pratique.

Cette recherche a été possible grâce à mon implication sur le tatami et au dévouement sincère des acteurs qui ont apprécié l'intérêt que j'ai porté à leur discipline. Je précise que mon « engagement corporel » m'a donné une légitimité parce qu'à chaque fois que je prenais contact avec un taijitsuka étranger à mon club, il commençait par me demander si j'étais

pratiquante. Ce n'est qu'une fois assuré de mon implication que les langues se déliaient. Nous verrons en quoi cette attitude est significative d'un certain « esprit de clan » qui règne dans ce milieu comme dans beaucoup d'autres.

Cette maîtrise vise à explorer les différentes facettes du Tai-jitsu avec une seule notion que nous découvrirons en première partie. Cette partie constitue la méthodologie approfondie de mon travail.

Le deuxième chapitre se consacre à l'étude des techniques de la pratique et la manière dont elles nous parlent des pratiquants eux-mêmes.

La troisième partie établit un lien entre la pratique et l'institution sportive en expliquant comment l'une est influencée par l'autre.

PARTIE I

UN TERRAIN PARTICULIER : LE CORPS COMME TEMOIN

A. Emergence d'une idée de terrain

Comme je l'ai expliqué dans le prologue, ma participation aux cours de Taï-jitsu a précédé la volonté d'en faire un terrain d'étude. Etant moi-même d'origine corse, j'avais déjà, au mois de mai 2000, commencé à travailler sur la médecine traditionnelle corse en m'intéressant aux prières que font les anciens pour guérir les animaux. C'est un évènement familial personnel qui a mis fin à cette recherche.

Je me suis retrouvée sans sujet d'étude alors que les dates des dépôts administratifs approchaient. Plusieurs nouvelles idées se sont présentées à moi mais aucune d'elles n'étaient satisfaisantes : travailler sur le point de vue des prostituées a été jugé trop dangereux et d'un niveau supérieur à celui de la maîtrise par mes professeurs ; travailler sur les mathématiques impliquait un terrain qui n'était pas en rapport avec la spécialisation européenne, et le travail sur les écoles d'ingénieurs proposé par mon directeur de recherche me semblait trop proche de mon milieu familial dont les hommes en sont presque tous issus.

L'ethnologie consiste en l'étude et en l'analyse, non plus du seul monde " primitif", mais du fonctionnement des groupes de petite dimension. Cette compréhension donne un point de vue humaniste et pédagogique permettant de modifier le regard que l'on porte sur l'autre en se libérant des préjugés qui le façonne¹. Aussi, la curiosité à l'origine de mon intérêt pour le Taï-jitsu nécessitait quand même, malgré l'urgence imposée par le calendrier, de réfléchir à la faisabilité d'un tel travail.

Dans notre cas, le groupe étudié présente des relations, des interactions qu'il m'a semblé intéressant de chercher à décoder afin d'en saisir les enjeux et de voir en quoi les arts martiaux japonais, à travers leur appropriation par les français, nous aident à comprendre la société française elle-même. A dire vrai, ma question de départ était de savoir comment les taïjitsuka faisaient le lien entre la culture occidentale et orientale, celles-ci étant supposées être opposées donc incompatibles. Mes observations et entretiens ont été préparés en fonction de cet objectif.

B. Validité scientifique d'une idée de terrain

En quoi l'étude d'un milieu sportif français peut-elle être intéressante pour un ethnologue ? Nous voilà au cœur du débat concernant le lien entre ethnologie et sociologie car il s'agit bien

¹ J.Lombart, Introduction à l'ethnologie, Armand Colin, 1994, p. 17.

de sociologie du sport et des institutions sportives. C'est ce que nous allons démontrer ci-dessous.

1. Point de vue sociologique

Selon Norbert Elias, « la connaissance du sport est la clef de la connaissance de la société »². Une des raisons pour lesquelles il existe un engouement pour les sports serait que les « activités ludiques ont un pouvoir de théâtralisation, sur le mode de la fiction dramatique et caricaturale, des valeurs fondamentales façonnant les sociétés ». Même dans le cas « d'emprunts », en l'occurrence une pratique martiale, « les sociétés (adoptives) sont soucieuses d'imprimer une tonalité et un sens spécifique, conforme à leur ethos, à ces produits d'importation. Ces différences modifient l'esprit, les règles du jeu ou affectent le styles des pratiques ».

Mais les sports ne valorisent pas tous les mêmes propriétés physiques et intellectuelles. La boxe favorise la force et l'adresse, la danse favorise la grâce et la souplesse... Des correspondances entre goûts sportifs et styles de vie peuvent alors être établies.

Il est donc possible, en étudiant les taijitsuka, de saisir un halo de valeurs communes et ce, malgré l'hétérogénéité sociale du groupe qu'ils constituent.

« Révélateurs de manières d'être, de sensibilités, des mécanismes subtils d'appropriation et de différenciation, les sports symbolisent aussi, sur le mode de la caricature, les enjeux des appartenances et les conflits majeurs au sein des sociétés ». Si l'on considère la recrudescence de l'intérêt des français pour les arts martiaux et la self défense (institutionnalisés donc reconnus en tant que sports par les institutions) dont fait partie le Tai-jitsu, on peut estimer que le thème de cette recherche est sociologiquement pertinent.

Il est difficile de donner une définition aboutie du sport ; pour les fédérations, la population sportive est définie par le nombre de licenciés. Or, toutes les pratiques sportives ne supposent pas de licence (par exemple, la danse).

Chercher à saisir le point de vue émic des usagers (le sport est ce que font les gens quand ils disent qu'ils font du sport) présente un flou relativiste insatisfaisant car il ne prend pas en compte la spécificité historique.

Contentons-nous d'en donner les différentes caractéristiques selon Bromberger :

- Les sports forment une classe de pratiques ludiques à « dominante agonistique » où se mêlent selon les disciplines la valorisation de la compétition ou celle du « vertige ».

² Bromberger C. De quoi parlent les sports, pp. 6-10.

- Toutes les pratiques sont fondées sur la recherche de la performance face à une difficulté affrontée intentionnellement (un temps, une distance, un partenaire, un obstacle).

Avec le temps, les sports modernes se sont différenciés des compétitions traditionnelles. La gestion du sport par les institutions supra-locales a créé une uniformité et une autonomie des pratiques définissant rigoureusement les conditions de confrontation (durée, espace, équipement, nombre de participants, arbitre). Ce processus de « sportivisation » n'est pas seulement lié à la mise à jour des normes, du sens de la mesure et de la compétition généralisée qui obsède notre monde mais aussi, selon Elias, à une mutation profonde de l'histoire culturelle des émotions. Le processus de codification sportive s'est inscrit, en France, dans un mouvement de société commençant au Moyen-Age, amplifié durant le 18^{ème} siècle et entraînant une euphémisation de la violence (de plus en plus sous le monopole de l'Etat) et un contrôle accru des affects et des pulsions³.

Ainsi, le sport aurait aussi pour caractéristique deux fonctions contradictoires : d'une part, le relâchement du contrôle de ses sentiments (se défouler), d'autre part, le maintien d'un ensemble de codifications pour garder la maîtrise de ses « émotions agréablement décontrôlées ». Il peut donc être aussi révélateur de la façon dont les sociétés tolèrent et gèrent les expressions de la violence et des émotions collectives. Ainsi, de nos jours, les combats de boxe officiels ne peuvent se faire sans gants protecteurs alors que les combats à mains nues étaient courants au 19^{ème} siècle.

Chartier parle d'une émergence d'activités réglementées et « déréalisées » comme manifestation de cette transformation « de l'économie émotionnelle »⁴. Or, qu'y a-t-il de plus déréalisée que l'activité de simuler une agression physique afin d'apprendre à s'en défendre ? L'objet d'étude est donc riche et révélateur et, s'il est intéressant aussi du point de vue ethnologique, c'est qu'il peut informer sur l'évolution des techniques, corporelles notamment, mais aussi de consommation, de fabrication (étudier les vêtements contemporains ne peut se faire sans celle des baskets, tennis, jogging...).

³ *Idem*, p. 10.

⁴ N. Elias et E. Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, pp. 7-24.

2. Point de vue ethnologique

Ainsi, mon étude implique de considérer la notion de corps et de technique du corps. Dans son livre, Mauss explique que les techniques du corps sont « la façon dont les hommes, société par société, savent se servir de leur corps »⁵. Il appelle « technique » un « acte traditionnel et efficace. Il n'y a pas de technique et pas de transmission si il n'y a pas de tradition ». La différence entre l'acte traditionnel efficace de la religion, de la vie en commun et l'acte traditionnel des techniques, c'est que ce dernier est « senti par l'auteur comme un acte d'ordre mécanique, physique ou physico-chimique et qu'il est poursuivi dans ce but ». On parle donc *des* techniques du corps, en considérant le corps comme l'instrument, « l'objet et le moyen technique » le plus naturel de l'homme.

Ainsi, l'étude de la gestualité humaine permet de lier les domaines culturels et biologiques. Une grande diversité culturelle est décelable au sein de l'activité posturale et motrice, et ce malgré des contraintes anatomiques et physiologiques universelles.

Quatre grands domaines de liaison ont été tirés de l'analyse fonctionnelle des techniques du corps :

- L'activité corporelle liée directement aux grandes fonctions biologiques : manger, s'asseoir, dormir, uriner, se laver, accoucher, etc., qui présentent des variations de postures selon les cultures et qui ont une incidence sur l'organisation du geste technique.
- Le mouvement technique, ou couplage geste-outil : Leroi-Gourhan dans son ouvrage L'homme et la matière (1943) fait une classification de ces mouvements en considérant que le corps peut être utilisé directement comme outil. Les mouvements seront différents selon, entre autres, leur durée, leur amplitude, la force musculaire mise en jeu mais aussi selon la posture de base (position de l'axe vertébral et de la tête). Or, ces postures dépendent des cultures qui l'adoptent : utilisation ou non de siège, de plan surélevé pour poser les objets, etc.
- L'activité gestuelle ayant fonction de communication, qu'elle soit ou non directement liée à la parole : mouvements faciaux, gestes d'accompagnement, synchronie des mouvements du corps des interlocuteurs, comportements proxémiques (situations relatives des sujets dans l'espace ; Hall, 1966).

⁵ Mauss, Sociologie et anthropologie, pp. 365-386.

- Les mouvements « institutionnalisés » : ceux reliés aux rituels, à la danse, aux jeux et aux sports. La gestualité pratiquée dans ces différents domaines possède une signification sociale et culturelle très marquée⁶.

Dans le cadre de ce mémoire, ce sont les mouvements « institutionnalisés » liés au sport, particulièrement le sport de combat ou l'art martial, qui m'intéressent. A travers l'observation de l'apprentissage du Tai-jitsu en France, nous pourrions faire émerger leurs spécificités sociale et culturelle. Ethnologie et sport font donc « bon ménage » grâce au lien que constitue la notion de corps comme produit d'une culture déterminée.

Cependant, cela ne fait qu'une dizaine d'années que s'est développée une ethnologie des sports. Peu de travaux existent sur ce sujet et si les arts martiaux font partie des intérêts ethnologiques, la façon dont on les a étudiés consistait le plus souvent en une comparaison entre la pratique orientale et occidentale. Selon ma propre conviction, elle visait à montrer comment l'occident a « dénaturé » par sa réappropriation une pratique corporelle et culturelle asiatique. Il m'a semblé que l'objectivité des auteurs était orientée par leur propre engouement pour les arts martiaux, car la plupart du temps, ils étaient pratiquants eux-mêmes. Pour autant, les préjugés sur les arts martiaux sont légion dans notre société et nous verrons que la transposition d'un élément culturel à un autre par le phénomène de diffusion sert effectivement à servir les valeurs de la culture d'emprunt. Or, les arts martiaux sont bien un phénomène culturel au Japon tant ils y sont présents dans la vie de tout les jours.

Dans notre cas, le groupe étudié présente des relations et des interactions qu'il m'a semblé intéressant de chercher à décoder afin d'en saisir les enjeux et afin de voir en quoi les arts martiaux japonais, à travers leur appropriation par les français, nous aident à comprendre la société française elle-même. A dire vrai, ma question de départ, au regard des critiques précédemment exposées, était de savoir comment les taïjitsuka faisaient le lien entre la culture occidentale et orientale, celles-ci étant supposées être opposées donc incompatibles.

Or, j'ai été « victime » de mon terrain ce qui m'a obligé à passer par la notion actuellement au centre de ma problématique tant elle a été redondante. Mais il me semble que les deux thèmes de recherche ne sont pas incompatibles et peuvent se rejoindre si la recherche est effectuée dans le cadre d'une thèse comparative sur cette notion.

Quelle est cette notion ?

⁶ P. Bonte et M. Izard, dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, 1991.

C. Emergence d'une problématique

Si l'on peut trouver une particularité dans le travail que je propose, (sachant que je n'ai pas de connaissance exhaustive des travaux sur les arts martiaux) outre le fait que le Taï-jitsu lui-même a été peu, pour ne pas dire pas du tout, étudié en ethnologie, elle serait d'ordre méthodologique : le départ de ma réflexion vient non pas de ma connaissance des arts martiaux mais de mon ignorance, ce qui peut être perçu comme un manque important vu la complexité du sujet.

J'ai décidé de penser cette ignorance comme une « naïveté canalisée » afin d'en faire un outil pour le départ de ma réflexion, d'où l'idée d'un va et vient entre mon étude du milieu taïjitsuka et la société française elle-même, et non pas celui entre les sociétés occidentales et orientales qui était un projet trop ambitieux à mes yeux. Ainsi, bien que cette comparaison ait été mon idée de départ, c'est le terrain lui-même qui m'a imposé ma problématique : les données que j'ai collectées au départ n'étaient dictées par aucune hypothèse particulière. En effet, ce pourquoi j'utilise le terme de « naïveté canalisée » tient aussi de ce que j'ai fait de mon ignorance un outil de recueil des données : j'ai observé et questionné les acteurs sans but particulier dans un premier temps, si ce n'est celui de les laisser parler et, ayant remarqué la redondance de la notion d'efficacité (dans notre cas : neutraliser l'adversaire le plus rapidement possible sans chercher à lui nuire physiquement ou moralement), j'en ai fait mon objet d'étude.

J'avais pris soin de ne pas être trop influencée par mes lectures en ne les considérant pas comme des données à vérifier mais comme des indices de réflexion, comme un « starter » palliant l'effet stagnant de mon ignorance sur le départ de ma réflexion !

Une fois la redondance observée, j'ai remarqué que je pouvais m'en servir pour faire le lien entre le global (les institutions sportives et les valeurs françaises) et le local (le groupe de taïjitsuka étudié) parce que la notion d'efficacité intervient dans les deux cas.

Cette notion est au cœur des réflexions des pratiquants d'arts martiaux, comme en témoignent les propos des acteurs (tant en entretiens qu'en observations), les documents en lien avec le Taï-jitsu ou les arts martiaux en général (gazettes, revues mensuelles), mais aussi les livres, revues, reportages, manifestations (nuit des arts martiaux à Bercy) que j'ai lu et regardé pour m'imprégner de ce milieu (sans prendre de notes et sans visée scientifique particulière).

Ainsi, mon travail cherche à montrer en quoi le discours des taïjitsuka, implicite et explicite, sur l'efficacité nous permet de saisir le « monde de signification des acteurs », donc de nous parler de la société française à travers le regard sportif.

D. Le rapport au terrain, la population étudiée

Comme je l'ai expliqué, ma rencontre avec les acteurs ne s'est pas faite sous le signe de l'ethnologie. J'étais déjà pratiquante lorsque j'ai eu l'idée de cette étude. Ma fonction de taijitsuka a précédé celle d'étudiante. Cependant, il a fallu que je réfléchisse à la façon dont j'allais présenter mes intentions à mes professeurs, avec lesquels je n'avais qu'une relation « prof-élève ».

Je leur ai présenté mon idée en leur disant que leur accord m'était indispensable pour ce travail, que sans eux, je ne pouvais rien faire. Je les ai positionnés en tant que partenaires de ma recherche, d'une part, parce que je les considérais comme tels vu mon manque de connaissance martiale et, d'autre part, parce que je trouvais cela plus démagogique ! J'ai été surprise de l'enthousiasme qu'a suscité ma recherche, les professeurs m'ont assurés de leur soutien et de leur disponibilité sans aucune réticence. Sauf une : celle d'avoir à répondre à des questions personnelles. Ceci n'était pas formulé directement, je l'ai ressenti au travers de réflexions inquiétées et redondantes chez les personnes interrogées : « il faut pas raconter sa vie... » ou « c'est juste pour parler du taï ... ».

Cette première approche laisse à penser que l'accès au terrain a été facile, mais la suite des événements a montré que cette facilité n'a été possible que par ma position de pratiquante : pas une fois, lorsque j'avais à faire à des inconnus, on n'a omis de me demander si j'étais « pratiquante ». C'est ce statut qui a rendu crédibles mes intentions. Sans lui, je n'aurais sans doute pas été si bien accueillie, notamment auprès des hauts gradés.

Ma crédibilité ne reposait pas uniquement sur mon investissement physique et sur ma connaissance de la culture martiale (noms prestigieux, philosophie, cultures japonaise et chinoise, histoire et figures du Taï-jitsu...). Mon grade de débutante me cantonnait à une position de néophyte aux yeux des gradés, avec les écueils du discours dirigé que cela implique : on ne parle pas de la même façon des relations internes d'un groupe à un individu qu'on perçoit comme étranger à ses enjeux. Il m'était donc nécessaire de me présenter comme une élève appliquée afin d'être prise au sérieux.

E. Le recueil des données

1. La participation

Dans le cas de notre étude, l'ethnologue ne l'est devenue qu'après avoir pris sa place en tant qu'« indigène ». A priori, je me situe dans le cas d'une observation participante : cette notion

a été développée par Malinowski et a pour fonction de dissoudre la présence de l'ethnologue parmi la population étudiée, dans le but d'être le plus proche possible de la réalité des observés.

Cependant, mon cas est un peu différent dans le sens où l'étude de la pratique du Tai-jitsu ne peut passer que par celle du ressenti du corps : les rapports à la douleur, aux sons, à l'incorporation d'un rythme, aux sensations, à ses propres peurs, pulsions ou réserves, sont essentiels à l'apprentissage donc à sa compréhension. Mon terrain imposait que je me laisse affecter par la pratique de la discipline. Or, se laisser affecter c'est expérimenter pour soi-même, sans visée scientifique, c'est accepter d'être pris par son sujet d'étude.

Le corps n'est donc plus seulement *acteur* mais *témoin* du vécu des observés, ce qui amène à une autre méthode de recherche : celle basée sur l'intervention de l'affect développée par Jeanne Favret-Saada dans l'article « Etre affecté ».

Je rejoins donc Loïc Wacquant⁷ lorsqu'il parle de « participation observante » car c'est bien l'implication physique et psychologique qui prime sur la simple observation.

Nous verrons comment résoudre le paradoxe de la recherche d'objectivité par une méthode basée sur le subjectif à la fin de cette partie.

2. L'observation

C'est en ethnologie un élément indispensable et bénéfique à plusieurs niveaux : elle permet de recueillir des informations que l'interviewé omettrait ou refuserait de dire, elle permet donc un contrôle de ses propos. Elle sert d'outil d'évaluation de la distance entre les « dires » et le « faire » des acteurs. Elle est, comme nous l'avons vu dans le cas de la participation observante, un complément indispensable à la validité de l'intervention du corps et de l'affect. Elle permet de différencier l'idéal (présenté lors des entretiens) du réel de la population étudiée.

Je me suis mise en position d'observation dans différentes situations : les cours eux-mêmes, les démonstrations et les conversations informelles, dont je décris les grandes lignes ci-dessous :

- les cours eux-mêmes : assise avec mon stylo et mon cahier d'observation, en vue de tout les participants. J'observais les cours eux-mêmes mais aussi les changements de comportements que ma présence induisait (je n'aurais pas pu faire cette comparaison sans mon investissement sur le terrain).

⁷ Corps et âme, Agone, 2000.

Ces changements de comportement m'ont conduit à modifier le mien. Autrement dit, à me questionner sur la façon qu'avait le groupe de me percevoir. En ayant la réponse, j'agissais à l'inverse afin de marquer l'idée « d'invisibilité ». En tant que pratiquante, j'avoue ne pas être un exemple de discipline et de maîtrise de soi, mais plutôt « boute-en-train » toujours en train de parler ! Ainsi, lorsque j'observais, les élèves avaient tendance à prolonger cette « relation à plaisanteries » ce qui en soi n'est pas le but d'une observation. J'ai donc pris le parti de l'indifférence afin de marquer ma position de scientifique ! Cependant, les réflexions engendrées m'ont servi d'indices pour comprendre certains changements de comportements : pour leur regard étranger à l'ethnologie (tout au moins pour la plupart et *a priori*), ma présence stylo à la main à la place habituelle du professeur était synonyme d'évaluation telle que les pratiquants ont l'habitude de la voir lors des passages de grades. Les professeurs eux-mêmes en plaisantant me demandaient de repérer ceux qui travaillaient mal. Mes observations ont ainsi été entrecoupées de petites réflexions joviales qui ont appuyées mon propos : ma position d'observatrice a soulevé des questions auxquelles je répondais mais ma quête était perçue comme étrange et sans intérêt face à la nécessité de s'entraîner (nous verrons par la suite l'importance de la notion d'investissement). On ramenait donc ma position à celle d'une taïjitsuka en déroute !⁸ (« on s'en fout de la fac, vient t'entraîner ! » « c'est encore un prétexte pour pas t'entraîner ! », lorsque que je dis à Jackie que ma tutrice m'a demandé de cesser les observations : « elle t'a dit de t'entraîner, maintenant ? »).

Paradoxalement, ma position hors du tatami, en habits civils m'a fait comprendre combien la présence sur ce tatami amène un statut particulier aux yeux du groupe taïjitsuka, notamment pour les plus initiés (nous verrons que cette pratique vise l'incorporation de techniques corporelles mais aussi une assimilation de règles de bienséance). Lorsque je répondais aux sollicitations de mes « camarades », les professeurs, de façon implicite (avec le regard par exemple) me faisaient comprendre que je n'étais pas autorisée à avoir la même attitude que lorsque je m'entraîne, donc à parler aux pratiquants. Le tatami est ainsi marqué comme un espace avec des règles particulières de droits et de devoirs, et confère ainsi à un individu quel qu'il soit le statut de taïjitsuka. Dès lors que la limite de cet espace est franchie, ses droits et ses devoirs changent.

⁸ Clin d'œil au livre de Nigel Barley, « un ethnologue en déroute ».

Mon carnet d'observation a été rempli des données suivantes : types d'exercices effectués, horaires précis en vue de saisir un découpage cohérent du cours ainsi que l'incorporation du tempo proposé par les professeurs (cf. deuxième partie), plaisanteries, mots et expressions utilisés par les professeurs pour présenter et corriger les exercices (enregistrés sur support audio), mode de reproduction des mouvements avec comparaison entre les différents grades, positionnement général du groupe induite par l'importance symbolique de l'exercice, écoute du niveau du brouhaha du cours (à mettre en lien avec le niveau de concentration demandé mais aussi spontané, donc avec le type d'exercice concerné), réactions à la douleur.

En résumé, les observations ont complété mon expérience de terrain pour la compréhension de la transmission du savoir-faire taijitsuka. Savoir-faire qui s'acquière grâce à un apprentissage particulier alliant l'incorporation de techniques au respect de règles morales, le tout visant à maximiser l'efficacité du pratiquant.

A dire vrai, c'est la difficulté et le manque d'expérience qui m'ont conduit à axer cette observation sur les mots et expressions utilisées et sur l'aspect général des corps en apprentissage. En effet, l'observation minutieuse des détails cinétiques et gestuels ne me semblaient pas (à tort ou à raison) à ma portée. J'ai éprouvé quelques difficultés à prendre des notes précises avec un nombre si élevé d'individus, une telle rapidité de déplacements et d'échanges entre les participants (les exercices se faisant la plupart du temps à deux). J'ai bien tenté d'élaborer des codes pour chaque type d'individus (grade, sexe, âge, lien d'interconnaissance extra sportive) mais j'ai eu du mal à le mettre en pratique à cause de l'impossibilité de segmenter mes observations (par exemple, n'étudier qu'une catégorie de personnes à chaque cours est impossible au regard du nombre d'interactions possibles entre chacune d'elles).

- les démonstrations : elles ont lieu deux fois par an environ et sont destinées aux public, qu'ils soient parents des élèves ou étrangers. Elles permettent une visibilité de la discipline et participent de la présentation de soi du groupe, d'où l'intérêt que j'y ai porté. J'ai donc fait attention à la façon qu'avaient les professeurs de présenter la discipline oralement, aux exercices qu'ils choisissaient de montrer et à la raison pour laquelle ils estimaient ces démonstrations indispensables « à la survie du club ». J'en ai profité pour interroger les gens du public (pourquoi êtes-vous venus, sous-entendu pour qui, que vous apportent ces démonstrations, voudriez-vous qu'elles se perpétuent ?). Ainsi, j'ai pu mettre en liaison les attentes exprimées du public avec ce

que les professeurs pensent que le public recherche. Autrement dit, les stratégies de présentation de soi et par extension, l'enjeu de ces démonstrations.

- les conversations informelles (entre les professeurs, les élèves, et moi) : elles ont été décisives pour la mise en place de ma problématique. Je pense qu'elles ont permis un gain de temps considérable tant la notion d'efficacité y a été présente. Mon idée était de palier les écueils liés à l'observation et aux entretiens qui mettent en place une interaction « antinaturelle ». Lors de ces « discussions de couloirs », les interactants ne se souciaient pas de l'image renvoyée à un ethnologue et surtout, et ne se gênaient plus pour dénigrer telle ou telle personne. A l'écoute de ces conversations informelles (telle une « commère »), j'ai eu connaissance de certains conflits, de leurs origines mais aussi à travers cela aux considérations sur ce que doit être un pratiquant, un professeur, sur ce que recherchaient les acteurs et les valeurs qu'ils y associaient. Lors de ces réunions, j'ai joint l'écoute à la notion d'entretien en faisant mine d'être intéressée personnellement par le sujet afin de légitimer mes questions ! (Peut-être pourrions-nous discuter de l'éthique du chercheur qui suit une telle méthode). Cela m'a permis de comprendre que le liant de ces conversations se trouvait dans la notion d'efficacité.

J'avoue avoir manqué de méthode et d'expérience de l'observation. Cependant, nous pouvons peut-être définir les angles morts de cette étude : je n'ai pas pu étudier précisément ni la gestuelle technique de la discipline ni leur évolution par rapport à celles du Japon ou celles des autres branches du Taï-Jitsu. Je n'ai donc pu avoir accès aux sens plus profonds et inconscients que les individus expriment à travers ces techniques du corps.

De plus, les interviewés étant déjà dans un processus de réflexion sur leur discipline, j'ai pu me servir des documents qu'ils me proposaient comme indices de réflexion sur la présentation de soi : moins un gradé me connaissait, plus il cherchait à se « vendre » à travers ses propres écrits, diplômes ou vidéo. D'où l'importance des entretiens décrits ci-après.

3. Les entretiens

J'ai délimité mon sujet en fonction de ce que l'on pouvait dire sur l'efficacité au niveau individuel et institutionnel. Pour cela, j'ai choisi de ne me consacrer qu'aux pratiquants

confirmés et impliqués dans la vie institutionnelle de la discipline. Les élèves sont donc exclus de cet échantillon, les conversations informelles m'ont apportées quelques informations qui, après coup, se sont révélées peu importantes pour le sujet traité ici.

J'ai réalisé une quinzaine d'entretiens, avec des professeurs, avec les « créateurs » de la discipline et avec des dirigeants fédéraux (en poste à la FFKAMA). Ils m'ont permis de voir les pratiquants en dehors de notre cadre habituel de rencontre, seul à seul. Cette décontextualisation me semblait être un moyen de m'extraire de ma position de pratiquante et de tirer les bénéfices d'une relation « à hiérarchie égale ». La retranscription de ces entretiens m'a montré que cela n'a pas été le cas.

Les entretiens ont duré entre une heure et trois heures et demi. Les entretiens étaient semi-directifs en ce sens que j'avais un axe de questionnement, que je laissais parler l'interviewé jusqu'à ce qu'il s'éloigne trop de cet axe. Cela m'a permis de déceler les thèmes qu'ils associaient à l'efficacité, de percevoir les événements sur lesquels ils insistaient. J'ai gardé la même grille d'entretien pour chaque personne mais dans les limites de l'absurde car ils n'ont pas tous la même position au sein de la structure fédérale, ni dans l'historique de la discipline. En général, je choisisais de me montrer plus ignorante que je ne l'étais réellement surtout dans les derniers entretiens qui étaient pleins des informations accumulées. Cela dans un souci d'objectivité parce que je sais que l'attitude du chercheur a une influence sur l'interviewé. En fait, j'ai tenté de faire de cet échange une discussion banale soulevant ma curiosité de débutante. Le fait d'avoir été perçue avant tout comme une pratiquante a été bénéfique de ce point de vue et pas dans d'autres mais sans cette position, je n'aurais pas été légitimée dans ce milieu.

Le plus souvent, ces entretiens ont eu lieu dans des endroits indiqués par les enquêtés : chez eux, dans leur lieu de travail ou dans des cafés. Il n'est pas toujours facile d'imposer un lieu neutre pour l'enquêté et lorsque le travail était réalisé dans son foyer, c'était sur une invitation difficile à refuser. Je ne l'ai cependant pas regretté car j'ai eu ainsi accès à des informations vraiment constructives et allant dans le sens de mes hypothèses.

Nous verrons dans la troisième partie comment nous pouvons faire le lien avec l'efficacité.

Les entretiens ont porté sur la façon qu'avait la personne de concevoir la pédagogie, la discipline, l'historique du Tai-Jitsu (afin de voir les divergences de point de vue souvent en lien avec les querelles), ce que doit être un bon pratiquant, ce qu'est l'efficacité et comment y parvenir.

Nous voyons qu'il n'existe pas de position idéale dans ce genre d'enquête parce que la neutralité y est impossible. Soit on est étranger et les portes se ferment, soit on est pratiquant

mais on entre dans le même temps dans un groupe auquel on associe notre personnalité (par exemple : « vous êtes bien au taï - X du Nihon »).

Je pense qu'il est difficile de travailler dans un milieu institutionnalisé où les conflits d'individus se transforment en conflits de groupes. J'aurais peut-être dû assister à tous les cours de toutes les branches du Taï-Jitsu pour faire une comparaison plus rigoureuse mais pour des raisons évidentes de résistance physique, le projet est difficile! Un travail collectif serait peut-être la solution. Ce biais, décrit par Olivier de Sardan dans « La Politique du Terrain »⁹ s'appelle l'enclivage.

4. La documentation

Elle m'a été utile pour m'imprégner de ce milieu, pour vérifier mon hypothèse de l'efficacité, pour m'instruire sur les arts martiaux en général. Elle s'est composée de livres ethnologiques, de revues spécialisées, d'articles, de vidéos, de fruits de la recherche sur Internet (lieu de règlements de comptes). Je donne une place particulière aux documents fournis par le club et les interviewés parce que je ne les ai pas choisis, ils faisaient émerger d'autres formes de connaissances. Ils m'ont permis d'appréhender les intentions des taïjitsuka eux-mêmes.

F. Résolution d'un paradoxe

Associer l'observation à la participation par l'affect lors d'une enquête ethnologique induit un paradoxe : comment concilier sa position de chercheur « objectif » et celle d'acteur affecté par une pratique qui, dans mon cas, fait partie intégrante de sa vie quotidienne ? Comme le dit Jeanne Favret-Saada : « observer en participant ou participer en observant, c'est à peu près aussi évident que de déguster une glace brûlante ».

Dans son texte « Etre affecté », l'auteur parle de son travail sur la sorcellerie bocaine qui l'a « conduite à reconsidérer la notion d'affect et à entrevoir l'intérêt qu'il y aurait à la travailler ». Elle estime que cette notion permet de saisir « une dimension centrale du travail sur le terrain », de faire avancer l'anthropologie des thérapies et de repenser l'anthropologie en général. J'ajoute à cela que c'est une notion qui a été décisive dans mon travail, elle peut donc s'inscrire dans l'ethnologie du sport.

Pourquoi ?

⁹ enquête n°1, 1995, pp. 71-109.

Parce qu'il s'agit de « faire de sa participation un instrument de connaissance ». Accepter de se laisser affecter sur son terrain suppose un dispositif méthodologique différent de celui de l'observation participante et de l'empathie. Jeanne Favret-Saada remet en question l'observation participante pratiquée pour la sorcellerie en expliquant que la participation se limitait à un travail actif avec des informateurs rémunérés plus qu'avec les sorciers eux-mêmes et à un travail passif d'assistance à des événements liés à la sorcellerie. L'observation était plus importante que la participation, et le résultat scientifique était limité voire erroné.

Se laisser affecter c'est expérimenter pour soi-même, sans visée scientifique, c'est accepter d'être pris par son sujet d'étude. Or, si l'on participe de cette façon, on fait du terrain une aventure personnelle et si on se limite à l'observation, le projet de connaissance est ruiné car certains terrains ne peuvent se faire avec une telle distance.

La solution de ce dilemme se trouve dans le choix méthodologique suivant : on participe sur le moment sans chercher à enquêter (on se laisse affecter) pour rédiger par la suite ce qu'on a recueilli dans un journal de terrain. Ce journal sert à court terme, à se questionner sur la place du chercheur au sein du groupe et, à long terme, à reprendre les événements que, sur le moment, on a décrit sans s'inquiéter d'une visée scientifique. Les détails ainsi récoltés trouveront une autre lisibilité une fois le chercheur sorti du contexte. Le journal de terrain ne constitue cependant pas un espace privé où le chercheur se laisse aller à des considérations personnelles, privées ou subjectives.

De même, accepter de participer et d'être affecté ne signifie pas que l'opération de connaissance passe par l'empathie : on ne tente pas de se représenter les impressions de l'indigène puisqu'en quelque sorte, nous sommes (à la place de) l'indigène. La seule façon d'approcher ces sensations est de les expérimenter soi-même, tant elles sont inimaginables. Une autre forme d'empathie serait la communion affective, l'identification à l'autre mais l'intervention de l'affect ne mobilise que son « propre stock d'images sans pour autant instruire sur celui de ses partenaires ».

En résumé, c'est le « fait d'accepter une place et d'en être affecté qui ouvre une communication avec l'indigène ». On accède à une vérité particulière d'expérience humaine parce que l'on accepte d'être affecté. Cela suppose que le chercheur croit à une communication non verbale, non intentionnelle et involontaire significative, qu'il accepte de vivre dans une forme de *schize* (faire la différence entre ce qui l'affecte personnellement et ce qui peut constituer un objet de science), que les opérations de connaissances soient disjointes et étalées dans le temps (quand on est affecté on ne peut rapporter l'expérience et quand on la

rapporte, on ne peut la comprendre, l'analyse venant plus tard) et, pour finir, qu'il accepte de remettre en question des certitudes scientifiques bien établies.

G. Conclusion

Ce concept de l'affect et la méthodologie qui l'accompagne entrent parfaitement dans le cadre de mon étude. C'est bien grâce à l'investissement et au ressenti corporel, et à une analyse segmentée, que j'ai pu saisir les différentes facettes de ce que les taïjitsuka confirmés appellent « efficacité » et surtout la façon dont elle est intégrée dans l'apprentissage à travers l'idée d'incorporation des techniques.

Le temps a donc été un facteur indispensable à la construction d'un objet d'étude suffisamment bien délimité et pertinent pour ma recherche. Ces limites m'ont permis de définir les individus à interroger, les questions à leur poser, les hypothèses à vérifier, bref, la direction que mon regard ethnologique devait prendre.

Ce regard demande un recul critique et analytique important car il n'a été possible que grâce à ma participation au monde « indigène » en question. Ces trois années peuvent être considérées comme une immersion (avec intervention de l'affect) dans le monde taïjitsuka avec tout ce que cela implique de subjectivité pour mieux atteindre l'objectivité recherchée par les sciences humaines.

Nous avons là réuni les deux ingrédients qui ont permis ce travail de mémoire : la durée et la rigueur de la réflexion. Les deux visant à palier les écueils de la subjectivité liée à l'intervention de l'affect (notamment sur le tatami où le corps est entièrement et durement sollicité), et à la résolution du paradoxe typique de ce genre de travail : comment observer et participer en même temps ?

PARTIE II

QU'EST-CE QUE L'EFFICACITE EN TAÏ-JITSU ?

C'est à partir de l'observation des professeurs et de leur pédagogie, des entretiens, de mes lectures sur la pratique martiale mais surtout de mon expérience corporelle que j'ai été amenée à établir les critères d'accomplissement de la notion d'efficacité : parvenir en un temps minimum à neutraliser l'adversaire sans lui nuire physiquement et moralement. Cette définition, donnée par Néo lors d'un entretien, est identique aux autres définitions que l'on m'a données.

Cette notion est présentée comme étant le but de la pratique, elle DOIT être une quête car elle est synonyme de réalisme, ce qui est indispensable pour une pratique visant la self- défense. En effet, l'apprentissage du Taï-jitsu a pour but de pouvoir se sortir d'une situation de péril dans laquelle sa vie est mise en danger par l'agression physique d'un individu, situation qui interdit toute erreur, sans « deuxième chance » (Jean-Claude).

C'est pourquoi, pendant les cours, les professeurs replacent toujours leurs explications dans un contexte de réalité, dans le sens où ils nous rappellent qu'une technique est faite pour être efficace en cas d'agression. L'opposition entre l'exercice et la réalité étant marquée par l'expression « dans la rue ».

Sur le tatami, on nous impose de parler de « partenaire », parce que c'est « dans la rue » que l'on parle « d'adversaire ». L'importance de l'enjeu est signifiée par des réflexions du style « là t'es mort » dans le cas où l'élève fait une erreur technique. Ainsi, efficacité est synonyme de réalisme. Les conditions de son apprentissage passent par un rapport au corps, à soi et à autrui indissociable.

A. Un rapport au corps

1. Apprentissage progressif du mouvement visant à son incorporation

J'expliquais que j'avais eu grand peine à me débarrasser des habitudes de la danse classique lors de l'exécution des mouvements de Taï-jitsu. Ceux-ci me paraissaient être opposés à ma conception du travail du corps mais aussi de son esthétique. Ce sentiment d'étrangeté a été conscient (dans le sens où je peux l'exprimer) parce que j'ai mis du temps à concevoir le mouvement comme « utilitaire » (visant dans notre cas le contact du corps d'un agresseur), et à l'extraire des notions d'esthétisme et d'expression acquises à la danse. Cette discipline consistant en la « réalisation d'une forme particulière de mouvement en vue de produire un effet émotionnel sur le public »¹⁰.

¹⁰ Arguel M., Le corps enjeu, p. 147.

De plus, il a fallu que je remette en question les critères esthétiques de l'harmonie du corps véhiculés par la danse, sport féminin par excellence parce « qu'il véhicule des valeurs de grâce, d'élégance et de beauté »¹¹. Ainsi, la pratique du Taï-jitsu façonne les muscles d'une manière qui, au début, m'a paru être opposée à mes critères esthétiques féminins : crainte de se retrouver avec des épaules de « camionneur » à cause des pompes, muscles des cuisses taillés en largeur plus qu'en longueur, abdominaux trop « saillants » et autres idées préconçues sur l'opposition entre travail du corps masculin et travail du corps féminin !

Cependant, je peux dire que cette « crainte » était partagée par d'autres pratiquantes. Les professeurs en ont conscience comme le montrent les propos réconfortants du type : « je rassure les éléments féminins, les pompes les transformeront pas en garçon, sauf s'il y a trop de graisse autour du muscle ! » (Bruce).

Mais l'expérience la plus démonstrative de cette notion d'incorporation se trouve dans la façon dont j'ai cherché à reproduire les mouvements du Taï-jitsu. Il ne s'agit plus d'expérience consciente mais de réflexes psychomoteurs. J'ai eu du mal à perdre mes réflexes de danseuse (qui existent encore cependant : pointes tendues, centre de gravité ascendant, colonne vertébrale droite comme un i et gestes « gracieux mais... » sous-entendu sans intérêt pour le combat à cause du manque de puissance) et je peux dire qu'ils sont d'autant plus perturbant qu'ils s'opposent à ceux du Taï-jitsu : la technique de la danse classique est basée sur la notion d'extériorité en imposant le principe de l'en-dehors, de la verticalité du corps et de la tête, de la symétrie et de la ponctuation des mouvements.

Le Taï-jitsu demande un centre de gravité relativement bas, il faut être « ancré » au sol et l'équilibre de la posture doit permettre les déplacements sans que ce centre de gravité ne fluctue trop de haut en bas, les épaules sont un peu rentrées, les genoux et les pieds aussi, ces derniers devant être flex (perpendiculaires au mollet) pour donner les coups de pieds, les gestes doivent être « puissants » (force pouvant produire un effet, une énergie) et surtout, on ne doit pas sourire. Sourire à son partenaire est signe d'un manque de concentration, il faut avoir en tête que l'on mime un combat, sans quoi les risques de blessures sont accrus. C'est l'expression du rapport à autrui qui se trouve changé à travers cela.

J'avais vraiment l'impression d'une rééducation gestuelle et conceptuelle, c'est pourquoi j'estime que ces difficultés m'ont aidé à comprendre ce qu'est l'efficacité et la notion d'incorporation. Parfois je devais passer par des mouvements de danse pour comprendre comment exécuter ceux du Taï-jitsu, le professeur m'a expliqué l'un d'eux en le comparant à un mouvement de bras de Flamenco. De même, cette difficulté m'a fait comprendre les

¹¹ *Idem*, p. 112.

éléments intervenant dans l'apprentissage du Tai-jitsu, car, comme la danse, il engendre une transformation de la conception du corps, du mouvement, du rapport à l'autre : je suis passée de la recherche d'un corps léger à celle d'un corps solide, devant véhiculer de l'émotion puis de la puissance, cherchant à communiquer avec l'autre puis à s'y confronter...

Dans notre cas, le niveau de compétence et donc d'efficacité est lié au niveau d'intégration physique de l'art martial : lors de la troisième année, Bruce surveillait nos exercices et m'a dit « c'est bien, t'as acquis l'esquive ». J'ai été surprise parce que je n'avais absolument pas pensé cette esquive, il y a donc bien un lien entre le degré d'incorporation des techniques et le niveau reconnu du pratiquant.

J'utilise le mot « apprentissage » parce que le Tai-jitsu « commande les acquisitions individuelles [et] participe à la constitution de la personnalité. [Il est] un élément d'un processus plus large de socialisation qui concerne tous les âges de la vie »¹². Cette pratique vise, nous le verrons, la formation de l'individu dans son ensemble en véhiculant des valeurs morales que l'on assimile à travers la pratique corporelle.

Ce sont les entretiens qui m'ont permis de comprendre que ce que les acteurs appellent pédagogie rationnelle, cartésienne. Ils signifient par là, la volonté qu'ils ont eu de créer une méthode d'apprentissage adaptée aux occidentaux, c'est-à-dire avec une progression en paliers marquée dans notre cas par les passages de grades dont la réussite est affichée par le port d'une ceinture de couleur. La classification des techniques, auxquelles on a attribué des numéros, permet une plus grande accessibilité au public français pour lequel il est difficile de retenir les mots japonais d'origine. Selon les personnes interrogées, les élèves, et surtout les enfants, ont besoin d'une « carotte » (Chuck) pour apprendre à persévérer parce que « l'art martial, c'est long et difficile, il faut répéter et répéter les mouvements pour qu'ils deviennent réflexes » (Bruce). Et, selon eux, « les occidentaux ne supportent pas le travail à la japonaise », la pédagogie japonaise étant perçue comme très stricte et opposée à la nôtre illustrée par l'expression « à la dure ».

Par quoi passe l'apprentissage du mouvement en Tai-jitsu pour remplir ses conditions *sine qua non* d'efficacité ?

¹² Gresle, Panoff, Perrin, dictionnaire des sciences humaines, Nathan université, tripier, p. 20.

a. Ecoute et dénie de la douleur

« On voit quand c'est efficace, y'a des rictus ! » (Jackie pendant une démonstration de clef).

Le Tai-jitsu vise la « neutralisation » d'un adversaire par le biais de différentes techniques dont le principe est basé sur la connaissance de l'anatomie humaine. C'est en contrariant ses lois (par exemple : la tête ne peut tourner que d'un angle de 180° au-delà duquel les cervicales se brisent) que la neutralisation est possible.

Or, pour des raisons évidentes de protection du corps, ces techniques ne peuvent pas être réalisées totalement pendant l'entraînement. Il s'agira donc de trouver la limite entre le moment où le corps est mis en danger et celui qui signifiera que la technique est correctement appliquée.

L'écoute de sa douleur est le seul indicateur de cette limite. On doit donc **EXPRIMER** sa douleur au partenaire (en parlant au début et en faisant entendre le son d'une tape sur la cuisse par la suite) pour que celui-ci stoppe la pression exercée. C'est en ce sens que la douleur a une place intéressante parce qu'elle est constitutive de l'apprentissage contrairement à la plupart des sports dont elle n'est qu'une conséquence (la danse classique fait mal parce que les positions demandées vont au-delà des possibilités corporelles pour une raison esthétique).

Il y a donc sur le tatami des discussions sur ce qu'il est possible ou non de faire, les amplitudes acceptables de torsion des articulations et les modalités d'application pour que la technique fonctionne. Les partenaires se guident les uns les autres de cette façon.

Ainsi, cette douleur est un indicateur de l'efficacité du mouvement travaillé notamment pour les clefs, mais ma pratique sur le tatami m'a permis de voir qu'elle est aussi signe d'une mauvaise position donc un indicateur d'inefficacité. Par exemple, se retourner un ongle de pied pendant que le partenaire vous fait chuter signifie que la position adoptée avant le déséquilibre était mauvaise. La douleur, ainsi mémorisée, rappellera le pratiquant à l'ordre à chaque exercice futur de chute !

Cependant, signifier sa douleur n'implique pas qu'on ait le droit de s'en plaindre. Il faut supporter la douleur, celle des techniques comme celle de l'échauffement. Les professeurs ne s'y intéressent que si elle est la conséquence d'une blessure (sinon, « c'est le métier qui rentre ! » (Jackie), nous voyons là l'idée d'incorporation. Il y a donc un dénie de la douleur signifié par l'idée qu'il faut savoir « repousser les limites ». Ainsi, plus on est gradé plus on doit supporter la douleur, cela s'observe pendant les démonstrations que font les professeurs avec un élève pour expliquer la technique : plus le « cobaye » est gradé, plus les clefs (par exemple) seront appuyées. De même, ce dénie se manifeste par une attitude rieuse des acteurs, qu'ils soient pratiquants ou instructeurs.

Comme l'a perçu Loïc Wacquant pour la boxe, le Taï-jitsu est aussi l'apprentissage de la résistance à la douleur en « s'y soumettant de façon mesurée et routinière ». Il s'agit d'« apprendre à encaisser » (Jackie), de s'accoutumer aux coups afin d'apprendre à gérer les réflexes désordonnés d'autoprotection (tourner le dos à l'adversaire pour se protéger le visage, chercher à se recroqueviller en se protégeant la tête avec les bras...).

Mauss parle de « résistance à l'émoi »¹³. L'apprentissage du Taï-jitsu vise ainsi à « l'éducation du sang-froid », à l'inhibition des mouvements désordonnés qui vont permettre de donner des réponses coordonnées et stratégiques qui donnent l'avantage sur le partenaire. Il est vrai que les premières rencontres avec le combat, appelé « randori poings-pieds », sont très déstabilisantes physiquement et psychologiquement. On en ressort « vidé » en quelques petites secondes seulement, tant il requiert d'attention aux coups inattendus du partenaire et une lutte acharnée contre son désir de fuir ! Apprendre à supporter la douleur est aussi un moyen d'apprendre à gérer sa peur des coups. Que signifie ce rapport à la douleur pour une société qui la rejette ?

J'ai noté une forme de fierté à l'effort ou une autosatisfaction. On attribue à la personne capable de supporter les difficultés physiques des qualités mentales (persévérance, volonté) mais aussi des qualités viriles. Les commentaires faits sur le tatami montrent que les taïjitsuka valorisent la notion d'effort. Un « bon pratiquant » est une personne qui « se donne à fond » et qui « travaille dur » avant d'être un bon « technicien ».

b. Incorporation d'un rythme

La première rencontre avec cette notion se fait avec le tempo que donne le professeur lors des exercices techniques. Les observations montrent qu'il s'écoule presque systématiquement quatre secondes entre chaque « ots » (onomatopée utilisée par Bruce, chaque professeur ayant la sienne) marquant l'ordre de répéter l'exercice : les deux partenaires sont en garde, l'un attaque, l'autre réalise la technique demandée et ainsi de suite.

Plus le pratiquant possède d'expérience des arts martiaux, plus il saura être prêt, donc en garde, pour recommencer l'exercice au signal. La cadence que les professeurs nous imposent laisse peu de place à la réflexion et le corps n'a pour seule alternative que d'assimiler des réflexes pour laisser place à des réactions instinctives (un débutant aura donc le plaisir d'entendre qu'il « réfléchit trop »!). Cela passe par la répétition inlassable des mouvements.

¹³ *Op. cit.*, p. 385.

Un néophyte réagit donc moins vite aux signaux, or lors d'un combat, il y a un rythme à saisir. La première confrontation à cet exercice est très surprenante tellement sa difficulté semble insurmontable. Tous les sens s'embrouillent et s'inhibent parce qu'il est impossible de parvenir dans un même temps à parer les coups, à les anticiper, et à trouver une réponse technique (appelée riposte).

En effet, le randori poings-pieds, celui qui se rapproche le plus du combat de rue, consiste en une « série d'échanges stratégiques où les erreurs se paient sur le coup »¹⁴. Bien qu'ils ne soient pas portés, l'imagination suffit à évaluer la force et la fréquence des coups encaissés et à établir le bilan instantané de sa performance.

La résolution de ce problème ne se trouve pas seulement dans des connaissances techniques ou dans l'acquisition de réflexes comme le démontre l'expérience suivante : pour nous faire travailler les ripostes, Bruce nous en a fait travailler deux qu'il nous a ensuite demandé d'associer. Il s'agissait donc de réagir à une « attaque coup de poing » par un mawashi geri (coup de pied circulaire) tout en sachant qu'une autre attaque allait suivre et qu'il fallait de nouveau riposter avec une technique différente. J'avoue avoir eu des problèmes de mémoire lors de la retranscription de ce cours sur mon carnet de terrain. J'avais là tous les ingrédients pour être sûre de moi mais l'échec est resté fulgurant !

C'est parce que le mouvement de défense ne doit pas être considéré comme fragmentaire, il ne s'agit pas de considérer un temps pour chaque mouvement mais un temps pour l'enchaînement de ces mouvements. Les professeurs insistent parfois sur le fait qu'un combat réel est extrêmement rapide et plus les deux combattants sont initiés, plus la cadence de leur combat est élevée et moins il comporte de ruptures. Le but final est d'être capable de pressentir l'adversaire, et cela ne peut se faire que si l'on entre dans son « timing ». Quand les deux adversaires arrivent ensemble à ce but, le combat est qualifié de « beau » par la fluidité qu'il dégage. Il faut donc parvenir à s'*adapter*, à riposter de façon *stratégique* donc d'être capable d'*anticiper* les intentions de l'adversaire, ce qui suppose l'intervention de tous les sens.

c. Maîtrise de l'espace, exploitation de l'environnement

L'exploitation de l'environnement consiste à tirer profit de ce qui nous entoure. Lorsque l'on travaille sur une attaque particulière, les professeurs nous exposent les multitudes de sorties que l'on pourrait utiliser. Ils prennent en compte les différents gabarits (« si je suis petit, je

¹⁴Wacquant L., *op. cit.*, p. 60.

peux taper dans les côtes » Jackie), les conditions vestimentaires (« les filles, si j'ai une jupe, j'peux pas lever la jambe, c'est pas grave je fais une clé, regardez » Jackie) mais aussi les différents lieux où l'on peut se trouver lors d'une attaque. La technique n'est pas la même selon qu'elle a lieu ou non dans un endroit confiné. La réaction à une tentative d'étranglement, par exemple, n'est pas la même lorsqu'on se trouve bloqué contre un mur ou allongé par terre.

L'apprentissage par l'imagination que constitue aussi le Tai-Jitsu est très marqué lorsqu'on nous indique la possibilité d'exploiter les objets environnants : un journal roulé devient une matraque, une chaise permet de donner des coups en se protégeant. C'est au pratiquant de mémoriser ce concept de défense par l'environnement parce que la pratique sur tatami n'exerce pas à cela.

La maîtrise de l'espace suppose aussi une bonne gestion des distances, des directions et une bonne dissociation des gestes corporels. Une mauvaise dissociation est ce par quoi on reconnaît un débutant : « le Tai-jitsu, c'est très compliqué parce que c'est un sport où il y a beaucoup de dissociation, du travail linéaire, transversal, en enroulé, en circulaire. Au départ, beaucoup de gens découvrent qu'ils sont un peu...empruntés » (Jackie en entretien). Jackie parle de « schéma corporel plus compliqué qu'en karaté » parce que les techniques du karaté se situent plus dans un « travail linéaire ».

Il faut donc acquérir une conscience corporelle qui permet de repenser les membres comme une unité afin de mieux pouvoir relier ces unités pour réaliser la dissociation nécessaire. Dans le même temps, il faut apprendre à « gérer ses distances ». Cela est important notamment pour les chutes. « Faire chuter » un partenaire ne peut se faire que si la position adoptée correspond à celle prise par le partenaire. Il s'agit de placer son centre de gravité sous celui du partenaire et de le faire pivoter autour de ce centre, ce qui est le seul moyen d'éliminer le poids de l'attaquant. Sans cela, la chute est impossible et l'effort musculaire fourni beaucoup trop important. Il s'agit d'habiter l'espace en exploitant toutes les ressources par son propre corps mais aussi avec celui du partenaire que l'on « amène au sol », qu'on « fait pivoter ».

d. La respiration

Elle est un élément essentiel à l'apprentissage du mouvement efficace, elle permet aux muscles de se détendre donc de consommer moins d'énergie et d'éliminer une bonne partie de la sensation de fatigue. La respiration doit être calme et lente et cela passe par le psychisme qui doit être capable de se vider de ses peurs pour se concentrer sur le combat. Elle demande

un travail de maîtrise du corps difficile à acquérir parce qu'elle ne correspond pas à la respiration thoracique que l'adulte pratique inconsciemment.

En effet, on nous demande de respirer « par le ventre ». Cette respiration dite « respiration abdominale » passe par la contraction des abdominaux, et permet aux coups d'être moins douloureux. Dans la tradition martiale, la respiration permet une communication avec l'énergie de l'univers¹⁵, elle permet le renforcement des organes.

Les occidentaux préfèrent travailler sur la résistance musculaire. Le travail « du cardiaque » proposé en cours vise l'augmentation de la capacité pulmonaire. On ne nous parle pas des effets thérapeutiques de cette respiration, mais on l'associe à une libération d'énergie, notamment pour les « kiaï ». C'est un cri effectué lors d'un coup qui émet un son venant du ventre. La pratique du kiaï est issue des arts martiaux dont la culture conçoit le corps comme un réseaux énergétique¹⁶. Cette notion amène le pratiquant à penser un corps énergétique qui lui était étranger auparavant.

2. Un « corps prêt »

Le corps est utilisé comme une arme, l'individu doit être prêt à s'en servir à n'importe quel moment parce qu'une agression est toujours inattendue. Cela passe par une recherche d'intuitivité, de réflexes et la sensation d'un corps « fort ». Cette sensation passe par une écoute de plus en plus précise du ressenti du corps : « allez, Sarah, tu devrais commencer à mettre la patate ! » (Jackie en me voyant faire un coup de poing, un an après mes débuts).

Or, j'avais l'impression de la mettre ! Un des défauts du débutant est de confondre contraction musculaire et puissance : on lui reproche d'être trop crispé lorsqu'il exécute les mouvements. Le but de l'entraînement est d'apprendre à détendre ses muscles de façon à « délier » ses gestes pour en retirer une économie d'énergie. Cette idée est difficile à traduire corporellement parce que sa compréhension ne passe que par le ressenti : « je me rappelle Chuck me disant que j'étais trop crispée et en prenant exemple sur Bruce, qui nous accompagnait, j'effectuais ces mouvements de façon plus déliée. Seulement, je ne savais plus comment faire entre mes gestes trop brusques et les autres pas assez puissants » (notes du cours 22 Novembre 2002).

¹⁵ Min-Ho K., L'origine et le développement des arts martiaux, p. 125.

¹⁶ Cf. présentation des arts martiaux.

Le débutant oscille souvent entre ces deux défauts, peine à trouver le juste milieu. Comprendre comment exécuter le « geste juste » passe par la répétition inlassable des mouvements et une écoute attentive du corps.

Il faut du temps pour avoir confiance en ses gestes mais il est aussi nécessaire de se sentir un corps « fort » : il faut « avoir confiance en son propre corps, si on veut être efficace, il faut un corps solide » (Bruce) d'où le travail des pompes, abdominaux, renforcement cardiaque...

Se sentir un corps prêt nécessite l'idée d'un corps fort et puissant qui passe par le ressenti. L'impression de solidité (réelle ou non) donne confiance en soi, un pratiquant me disait que lorsqu'il sortait d'un cours, il avait une impression de puissance qu'il savait infondée vu son niveau de débutant, mais que grâce à elle, il ne craignait plus « qu'on vienne [l']embêter ». Il raconte que la fois où cela lui est arrivé, il a gardé une attitude de confiance et que cela avait permis, d'après lui, de renvoyer une image de force qui a fait que ses agresseurs l'ont laissé tranquille. Nous constatons une recherche de sensation et d'image de *force*.

3. Préservation d'un capital corps

Le Taï-jitsu est une discipline qui met l'accent sur la préservation du corps, sur son « respect ». « Positionnez bien vos genoux sinon, à 40 ans, vous avez plus de ménisques, le but n'est pas de s'esquinter » (Bruce). Il faut pour cela « connaître ses limites » (pour mieux les repousser), et cela s'acquière avec le temps (« on est en fin d'année, vous devriez mieux savoir de quoi vous êtes capable, certains peuvent faire 30 pompes d'autres pas alors ne forcez pas trop », Jackie) et le contact avec les autres corps pendant les randori.

C'est en cela que l'acquisition d'une « science concrète de son propre corps »¹⁷ n'est pas complètement liée à une attitude consciente du pratiquant mais aussi à « un sens de l'épargne corporelle » acquise grâce à des techniques de préservation du corps pendant les entraînements : on nous apprend à quel moment inspirer et expirer, certains utilisent des protections (ce qui peut donner des idées aux autres), les exercices sont toujours présentés avec le danger qu'ils représentent pour le partenaire et pour soi-même, on commence par se familiariser avec une technique avant de l'exécuter avec le maximum de puissance.

Ainsi, j'ai remarqué que plus les individus rencontrés sont gradés, plus ils ont une hygiène de vie développée à laquelle s'ajoutent des « compléments » de l'entraînement habituel : musculation, yoga, stretching, diversité des pratiques martiales (karaté, vietvodao, judo, aikido, taïkiken...), tennis, ski.

¹⁷ Wacquant L., *Op. cit.*, p. 126.

La participation observante montre une certaine « stigmatisation » des fumeurs que l'on plaint de se « gâcher la santé ». On leur interdit la cigarette (implicitement ou non), le fumeur comprend qu'il s'en passe bien et finit par arrêter en voyant les bénéfiques sportifs qu'il en retire (cette version n'est qu'une hypothèse tirée de mes conversations avec d'anciens fumeurs qui peut peut-être illustrer l'idée de l'acquisition inconsciente d'une science corporelle). Cependant, la notion d'équilibre est très présente parce qu'il s'agit de ne pas faire trop de sport non plus : un des professeurs m'expliquait qu'il n'en avait pas fait pendant l'été parce qu'il faut « laisser le corps se reposer de temps en temps, ne pas trop lui faire subir » (Bruce à la rentrée 2002). Ainsi, on « thésaurise son énergie corporelle »¹⁸ afin d'« user sans abuser » de son corps. On recherche la pureté du corps, « un corps sain dans un esprit sain » en intégrant la notion de limites pour mieux se permettre de les dépasser tout en respectant son corps. Ce que l'on recherche, c'est l'équilibre.

B. Un rapport à autrui

La pratique du Taï-jitsu implique la connaissance du code pénal qui régie la self défense. Les professeurs nous la rappellent souvent en nous énonçant les peines de prison encourues ou en marquant la différence entre un meurtre et une légitime défense : dans le cas d'une légitime défense, la réponse à une attaque donnée doit être instantanée et proportionnelle à cette attaque.

Ainsi, si l'efficacité d'une pratique comme le Taï-jitsu vise la « neutralisation » (ou « mise à l'abandon ») de l'adversaire, elle passe aussi par l'apprentissage du respect de cet adversaire. Nous voyons là un antagonisme que j'ai décidé d'explorer à travers le rituel du salut, le principe de la mise en garde et celui de l'esquive.

Le choix du vocabulaire est là aussi très significatif de la « philosophie » de la pratique : on refuse de concevoir l'issue d'une défense comme une « élimination » de l'adversaire. On le « neutralise » ou on le « met à l'abandon ». Cette différence est pleine de sens et se situe à la limite des notions de respect et de non-violence et de celles de destruction et de déni de l'autre. Le petit Robert (1996) définit le mot « élimination » comme le fait de supprimer ce qui est nuisible, inutile ou gênant, il est synonyme d'éradication. Ce terme ne peut pas être associé à une quelconque forme d'éthique de non-violence contrairement au mot « neutralisation » qui désigne l'action d'équilibrer, de faire disparaître une opposition. Le sens

¹⁸ *Idem*, p. 140.

militaire est le plus approprié car il désigne « un tir visant non pas la destruction mais la réduction à l'impuissance ».

Ce sont donc aussi les formes du rapport à soi qui sont opposées à travers ces deux termes : percevoir l'autre comme potentiellement nuisible à soi-même signifie qu'on a de quoi le craindre, or la peur est un aveu de faiblesse. Les taïjitsuka se veulent « bien dans [leur] tête, bien dans [leur] corps » (« devise » de Jackie), ils prônent la confiance en soi et celle-ci s'acquiert en apprenant à se confronter à l'autre pour mieux se sentir « fort » et ne plus voir l'autre comme un danger mais comme un égal que l'on peut remettre sur le chemin de la non-violence s'il l'accepte. Il s'agit donc de dépasser l'opposition moi/autrui en apprenant à la maîtriser.

1. Le salut

Le salut constitue le premier contact avec la discipline, il est *a priori* un geste de courtoisie donc un message de respect au partenaire. Il s'effectue debout, les bras le long du corps, le buste s'inclinant vers l'avant pour revenir à la position initiale. Je ne parle ici que du salut que l'on effectue avant un randori, le rapport à autrui qui s'y instaure n'étant pas le même que lors du salut du tatami ou de celui de l'ensemble des élèves face aux professeurs¹⁹. C'est le salut qui précède la « confrontation » qui m'intéresse. Ce salut est impératif, il doit s'effectuer face au partenaire, en même temps que lui, en le regardant dans les yeux et à une distance ne permettant pas de contact corporel.

J'ai décidé de le considérer comme un rituel au vue de la définition de Javeau qui veut qu'il soit « un acte codifié, se produisant lors des mêmes occasions, et représentant un rapport à un objet sacralisé, en l'occurrence le lien qui unit, avec plus ou moins de profondeur, deux ou plusieurs personnes, et qui est comme le symbole de la cohésion sociale en général »²⁰. Le terme « sacré » n'étant pas à prendre au sens religieux mais dans le sens d'une sacralité « laïque », au sens d'Augé, qui considère le sport comme « porteur d'une ritualité moderne ». Or, la ritualité marque des interdits attachés à la personne comme au combat. Implicitement, il confirme l'appartenance communautaire au groupe taïjitsuka. C'est l'annonce d'un contrat moral tacite de contrôle de ses mouvements pour ne pas blesser son partenaire. Il dénote donc les notions de respect et d'honorabilité.

¹⁹ Cf. la description d'un cours habituel en annexe.

²⁰ Bui-Xuan G. et Ruffié S., le salut en judo : un médium ritualisé de communication, équipe corps et culture de la faculté des sciences du sport et de l'éducation physique, université de Montpellier 1, texte trouvé sur internet.

Cependant, la distance entre les deux partenaires marque la limite d'un espace protégé dont le franchissement peut entraîner des désagréments pour l'autre. Car le rituel du salut marque aussi son rapport à la mort, vécu symboliquement. La direction du regard est significative parce que regarder son partenaire dans les yeux est un signe de vigilance qui symbolise la dangerosité du partenaire (« j'aime bien mon partenaire mais on sait jamais », Jackie). Le salut marque donc une disposition au combat en même temps qu'une disposition à respecter les règles marquant son respect au partenaire. Il est une communication implicite des conditions de combat. C'est la raison pour laquelle il est indispensable.

2. L'esquive

C'est le premier mouvement à faire lorsque l'on est attaqué, elle est aussi appelée « parade ». Elle fait partie des « principes » du Taï-jitsu, et est présentée comme essentielle dans cet apprentissage de l'autodéfense. Elle consiste à « sortir de l'axe d'attaque » du partenaire donc à éviter son coup et à se préserver. Pour cela, on effectue une rotation du corps ou des hanches seulement, qui nous permettra de se positionner « hors de l'axe d'attaque » et « de dévier le corps » de l'adversaire, en se retrouvant à 45° par rapport à lui. Il faut « toujours penser à l'esquive, c'est la survie » (Bruce).

Cette esquive se conçoit en fonction de l'attaque d'autrui qui définit la distance des deux partenaires (« gérer sa distance »), on vient « chasser » et non pas « contrer », le coup que l'adversaire veut nous donner. Plus on acquiert d'expérience, plus on doit être proche de l'effet de surprise suggéré, en esquivant le plus tard possible. Cela se fait grâce à une « éducation de l'esprit » : « pour les gradés, esquivez le plus tard possible, j'éduque mon esprit, apprenez à bouger au dernier moment » (Bruce).

L'éducation du corps passe par celle de l'esprit qui doit viser à être le plus vif possible. Il doit pouvoir en quelques secondes être capable de « profiter » des « failles » de son adversaire : un exemple de faille peut être une mauvaise protection du visage, un espace vide pouvant alors être comblé par un coup mettant fin au combat. Un combattant averti aura des réflexes de protection bien rodés et minimisera les chances d'incursion de son adversaire. Une bonne esquive est évaluée en fonction du type d'attaque, du physique de l'attaquant, elle exprime l'idée d'adaptabilité et de réactivité mais aussi celle d'être toujours « en éveil » sur les événements qui nous entourent, le refus d'être pris au dépourvu. Elle illustre la négation d'un rapport à autrui conflictuel (en évitant le coup au lieu de le contrer directement) tout en étant constitutive du combat.

3. La mise en garde

La position de garde se fait à partir de la position « naturelle » du corps lorsqu'il est debout. On recule la jambe droite en même temps qu'on pose son poing droit près de la hanche droite tout en levant la main gauche à plat à la hauteur du diaphragme, et à distance de trente centimètres environ. Elle est appelée « garde tai ». Il existe aussi la « garde combat » effectuée de manière similaire avec les deux poings face au diaphragme.

La garde est une technique qui se conforme aux lois de la biomécanique : c'est la rectitude de la colonne vertébrale qui met au repos le maximum de muscles et réduit le travail musculaire à son minimum. Le poids corporel est reparti inégalement, un tiers sur la jambe avant, deux tiers sur la jambe arrière. Cela crée un équilibre stable avec un minimum d'inertie. Le but est d'équilibrer les forces du poids corporel autour du centre de gravité constitué par le bassin. La mobilité est ainsi favorisée par cette position tétraédrique à géométrie variable, illustrée par l'expression « être ancré au sol ». Optimiser les possibilités de déplacements permet d'augmenter les chances d'esquive donc de neutralisation de l'adversaire. On nous explique que c'est une position qu'il faut « sentir » mais qui nécessite du temps.

«La garde, il faut la faire fort, ça sert à sanctuariser aussi, faut pas montrer qu'on a peur, ça doit être dissuasif » (Jackie, cours du 02/2003).

On trouve dans cette technique de mise en garde l'illustration des principes et des valeurs du Tai-jitsu : la notion de self-défense se trouve dans le recul de la jambe, on oppose cette pratique à celle du karaté qui « fait une garde vers l'avant parce qu'on peut attaquer ». Reculer signifie qu'on refuse le combat mais la position du corps cherche à transmettre un message de force à l'adversaire. Faire la garde « fort » signifie qu'il faut avoir « l'air méchant », concentré et prêt au combat. Elle signifie à autrui les limites de l'intime à ne pas bafouer (Bruce parle de « périmètre de sécurité », les mains sont des « antennes et dès que l'une est touchée, l'autre vient frapper »).

De même, l'expression « neutraliser l'attaque » d'un adversaire est synonyme de « mise à l'abandon de l'adversaire ». Nous pouvons penser que le message véhiculé par la garde constitue la première tentative de mise à l'abandon en tentant de faire remettre en question les intentions agressives de l'adversaire. A travers la garde se joue un combat moral et implicite qui constitue le dernier rempart au combat physique.

L'apprentissage du respect passe donc aussi par la relation physique à autrui qui nécessite un contrôle de soi et de ses émotions. J'ai observé que les couples formés lors des randori étaient composés d'éléments de même niveau. Les professeurs « luttent » explicitement contre cela en imposant parfois leur volonté (en général, on travaille avec qui on veut). Pour un gradé, travailler avec un débutant le pousse à se comporter comme un correcteur parce qu'il ne peut plus se permettre d'utiliser ses compétences (rapidité des gestes et de leur enchaînement, techniques plus diversifiées, coup portés beaucoup plus près du corps). S'il le faisait, le combat serait trop inégal, dangereux et sans intérêt pédagogique pour les deux parties. C'est une façon d'apprendre aux gradés à transmettre leur savoir-faire aux moins compétents mais aussi à mettre en place un engagement tacite de retenue, symbole du respect de la position de chacun, en l'occurrence des plus faibles. Le débutant sera mis en confiance et pourra d'autant mieux travailler ses mouvements. Il aura la possibilité de travailler son attaque et le gradé, sa défense.

Ce sont les notions d'adaptation, d'humilité et d'entraide qui sont sous-jacentes à ce genre d'échange à travers les notions de respect et de confiance exprimées par le corps. Plus généralement, les techniques influencent le rapport à l'autre parce qu'elles expriment le refus de lui causer un préjudice. On laisse une chance à ce message d'être accepté et ce n'est que lorsque qu'on est sûr qu'il ne l'est pas que le concept de neutralisation peut être appliqué. Or, considérer qu'autrui peut comprendre ce que soit même on conçoit est le signe qu'on le considère comme son égal. L'égalité est une valeur que prône les républiques occidentales.

C. Un rapport à soi

1. La volonté

« Forme de l'activité personnelle caractérisée par une représentation mentale préalable du but à atteindre » (le petit Robert, 1996).

Ici, le vouloir passe par le corps mais celui-ci n'est pas instrumentalisé en ce sens que la volonté de parvenir à son but (l'efficacité) ne tient pas tout ce qui lui est extérieur pour négligeable (notamment autrui), et ne veut pas non plus hâter le temps en se crispant sur son projet (on conseille à chacun de faire ce qu'il peut en fonction de ses capacités). C'est pourquoi, on ne peut pas qualifier la discipline de « volontariste »²¹, puisque la notion de paliers de progression est souvent rappelée aux pratiquants. Cette notion est marquée par les

²¹ Arguel M., *op. cit.*, p. 237.

grades qui permettent d'assimiler la notion de mérite (pendant un exercice d'abdominaux un peu plus appuyé que d'habitude : « forcez, la ceinture jaune, ça se mérite » Jackie) et de persévérance. On accepte les difficultés parce qu'on désire ce qu'elles nous apportent. Ainsi, la volonté aide à oublier les souffrances corporelles, « on pense aux vacances et pas à la douleur des bras » (pendant les pompes), à les évaluer comme négligeables face aux bénéfices ainsi acquis. On apprend, à travers la pratique, à concevoir la notion d'effort qui permet de mettre en relation les objectifs qu'on se fixe et les moyens d'y parvenir. « Le Taï, c'est l'école de la volonté » (Jackie pendant un exercice d'abdominaux).

2. La concentration

Pendant un exercice d'exécution de kata, Bruce explique « qu'il faut être concentré sur ce qu'on fait, prendre en compte le fait que c'est une simulation de combat et que les gestes doivent être faits en conséquence ». S'il y a un travail de concentration permettant de mettre de l'intention dans les mouvements, ces mouvements tendront plus facilement vers l'efficacité recherchée (puissance, précision des coups...). Il faut croire en la situation de combat pour que les mouvements prennent un sens autre que l'application d'un exercice. Il ne s'agit pas de mimer un combat, il faut y mettre de l'intention et cela passe par un exercice d'imagination. Sans l'intervention de cette « mise en situation », l'affect ne peut pas être touché par l'enjeu de vie ou de mort du combat, et le pratiquant ne pourra pas simuler.

Cependant, la pratique montre que ce n'est pas sa propre mort que l'on pense à éviter au début, le drame que cela représente est peut être trop difficile à supporter, comme il est difficile d'imaginer vouloir du mal à son partenaire. On entend donc les pratiquants (et les professeurs) se (nous) motiver en mettant en scène des affronts sans importance : « et ton coca, c'est moi qui l'ai bu ! » « elle t'a volé ton rouge à lèvres, te laisse pas faire »... autant de provocations qui mettraient n'importe qui dans une colère noire !

La concentration permet une théâtralisation du combat, par le biais de l'imaginaire, propice à l'acquisition du savoir-faire taijitsuka. Plus un pratiquant est formé, mieux il saura se focaliser sur les gestes de son partenaire comme il est nécessaire de le faire dans la réalité. L'apprentissage de la *concentration* permet aussi à l'individu d'apprendre la *rigueur* par opposition à l'idée de dispersion qui peut mener à l'échec dans le combat.

3. Maîtrise de ses émotions

Les plaisanteries montrent l'inverse des valeurs à respecter : Bruce a parfois l'habitude de demander à un gradé de faire l'échauffement. Un jour, ce gradé « punit » le retard d'un élève en faisant faire à tout le monde le double de pompes. Bruce, qui se retrouvait ainsi dans la peau d'un exécutant, annonce un « j'vais lui péter la gueule ! » de rage. Voilà un exemple d'humour de pratiquant gradé qui fonctionne grâce au contraste établi entre les valeurs que véhicule la discipline, qu'il est censé avoir assimilé, et l'image de violence gratuite exprimée par la plaisanterie. Violence gratuite issue d'un manque de gestion de ses émotions (ici, la colère).

L'apprentissage de cette gestion passe par la pratique qui vise à mettre l'élève en situation imaginaire d'agression. Cela peut être troublant émotionnellement parce que la violence ainsi théâtralisée peut renvoyer à des peurs intimes conscientes ou non. Cette peur se traduit par des mouvements incohérents que l'on découvre grâce à la fiction mise en place : lors de la mise en scène d'une agression sexuelle, certaines jeunes débutantes s'acharnent à se débattre pendant que le partenaire (si c'est un gradé) fait le minimum de mouvements afin d'illustrer l'idée d'un rapport de force véritablement inégal. On laisse l'élève s'épuiser pour mieux illustrer l'importance de la maîtrise de ses émotions qui permet l'apaisement nécessaire à la mise en place d'une stratégie de défense.

C'est aussi une façon de démontrer que le rapport inégal de taille entre deux individus ne fait pas du plus grand le plus fort. Par-là même, on incite les « éléments féminins » à refuser cette idée fataliste en leur montrant des techniques qui ne nécessitent pas l'intervention de la force musculaire. J'y vois un idéal de justice qui est inculqué à travers des techniques exclusivement assimilables si l'on apprend à maîtriser ses émotions. Plus généralement, ces techniques apprennent la maîtrise de soi dans toutes les conditions : Jackie me racontait combien certains parents ont trouvé leurs enfants « changés » au bout de quelques mois de pratique. Il cite l'exemple d'un père satisfait de voir, qu'au lieu de paniquer, son fils s'est mis à réfléchir calmement face à un exercice de maths difficile. La maîtrise de ses émotions permettant ainsi d'augmenter la *confiance en soi* sur le tatami comme dans la vie.

4. La discipline

Plus un pratiquant est gradé, plus il se doit de respecter les règles de bienséance.

Tout d'abord celles qui concernent la tenue vestimentaire : le kimono est impératif, il doit être propre, la ceinture nouée sans marquer de croisement dans le dos, on doit avoir les pieds nus et propres comme les mains.

Les attitudes sont codées : le salut est impératif, et la courtoisie de rigueur. On s'excuse lorsque l'on est en retard si l'on arrive pendant le salut général (sinon, on s'intègre discrètement dans le cours) et on demande à l'ethnologue distraite d'expliquer les raisons de leurs observations devant tous les autres élèves en début de cours.

Le remerciement est fréquent, et petit à petit, le pratiquant prend cette habitude. Les professeurs se remercient entre eux de l'aide qu'ils s'apportent, les élèves remercient les professeurs à la fin du cours, on remercie les élèves d'un club A quand ils ont fait le déplacement pour assister au cours du club B, on remercie aussi les élèves qui participent aux stages, etc.

Cette courtoisie est une forme de reconnaissance de l'individu et de son investissement mais il permet aussi d'établir une identité de groupe en créant une reconnaissance qui ne se traduit pas toujours lorsqu'on est étranger : il m'est arrivé pendant certains stages de voir des pratiquants ignorer mes salutations. Comme je ne les connaissais pas et que certains avaient le même grade, je l'ai interprété sur le moment comme une forme de chauvinisme. Mais ce genre d'attitude, auquel j'ai assisté plusieurs fois, est dur à objectiver parce qu'il touche mon intuition, rien n'étant exprimé clairement (nous reviendrons sur cette identité de groupe dans la troisième partie).

Le rapport entre les différents grades contribue à la transmission de ces codes de bienséance. Lorsqu'on travaille avec un « plus haut gradé », on ne peut pas se permettre de trop plaisanter parce qu'il a intégré les notions de concentration dans le travail et son attitude force le débutant à une autocorrection du comportement. De plus, le plus gradé sait qu'il doit montrer l'exemple parce « quand tu es ceinture bleue ou verte, tu te dois de respecter les règles parce que tu es habitué et c'est un savoir que tu transmets aussi » (Bruce, entretien).

C'est pourquoi le Taï-Jitsu contribue aussi à une *responsabilisation* de l'individu : plus l'élève est gradé, plus il se doit de respecter les règles, pour lui-même et parce qu'il a un *devoir* d'exemple pour les moins gradés.

5. Qu'est-ce alors qu'un « bon pratiquant » ?

Un « bon pratiquant » est un pratiquant qui remplit les conditions psychologiques et morales avant d'être doué techniquement. Selon Jackie, la « technique n'est qu'un vecteur, c'est un

prétexte pour travailler autre chose ». Le travail est accompli lorsqu'on voit que « l'élève » est passé d'un état « un peu brouillon, tout fou, désorganisé, qui part dans toutes les directions » à celui d'une « personne plus modérée, plus calme, un peu plus réfléchie, on a un cerveau, faut s'en servir ». Nous pouvons constater le passage du mot « élève » à celui du mot « personne » pour marquer la transformation qu'engendre l'apprentissage du Taï-jitsu.

Cet apprentissage consiste en l'acquisition de réflexes techniques mais aussi à l'assimilation de codes de bienséance, et de toutes les notions décrites plus haut. Le Taï-jitsu consiste en l'apprentissage d'un savoir-faire en même temps que d'un savoir-être, les deux étant interdépendants.

On cherche à faire des élèves des « battants » (Jackie), le travail sur soi est donc indispensable et est parallèle au travail technique.

D. Conclusion

La notion de respect se trouve à tous les niveaux : respect de son corps, de soi-même et d'autrui.

La notion de respect de l'autre à travers la confrontation que sous-tendent ces techniques corporelles marque une forme de distance à autrui possible grâce à la notion de personne typique de la société occidentale. Selon Mauss, notre société a fait de la personne une entité indépendante de toute autre grâce aux notions latine (romaine et grecque) qui ont fait de la personne un fait fondamental du droit (avec la notion de citoyen), puis une personnalité (avec des biens propres et un corps) pour finir par y ajouter l'idée d'une personne morale (avec la notion d'intimité). Cette personne morale est un être conscient, indépendant, libre, autonome et responsable.

Puis, la notion de personne introduit la « catégorie du moi » qui permet une recherche de la connaissance de soi, d'une conscience psychologique. Pour comprendre la nature, contrairement à la culture asiatique (cf. présentation des arts martiaux), c'est à la pensée discursive et déductive qu'on s'adresse. La personne s'est alors confondue avec le « moi » qui représente la conscience. Les valeurs développées au Taï-jitsu se fondent sur cette notion de personne et le fait d'insister sur le rapport respectueux à l'autre est significatif d'une société occidentale qui oppose le « moi » à autrui. Le Taï-jitsu vise la formation de la personne morale et du « moi » des individus en apprenant à repenser cette opposition.

De plus, nous avons vu que l'incorporation de l'efficacité du mouvement en Taï-jitsu est un apprentissage progressif et une unité composée de plusieurs éléments interdépendants (physiques, moraux et intellectuels) visant à greffer le mouvement technique aux mouvements naturels. Sa recherche engendre des stratégies passant par la diversité des pratiques, des échanges de points de vue, et sa validation et sa légitimité se trouvent dans la cohérence avec la réalité des faits d'agression.

Or, chaque apprentissage technique « engendre un modèle spécifique du corps par où s'incorpore insidieusement tout un système de sensation, perception, penser, agir, être... en fait, toute une idéologie, en symbole et en acte ».

Si la danse classique marque des oppositions du type²² beau/laid, sublime/pesant, souple/rigide, avec un rapport au monde romantique ; le Taï-jitsu marque les oppositions puissant/faible, respect/destruction, voire nature/culture (l'homme à l'instinct désordonné devient un individu) et un rapport au monde conflictuel qu'on élimine par la maîtrise du combat. Il a besoin de l'épreuve de réalité mais ne vise pas la domination de l'adversaire même si on aime se sentir « fort ».

La pédagogie n'est donc pas seulement basée sur la technique²³ : le Taï-jitsu est une école de patience, de discipline et de persévérance, il exprime une quête de jonction entre les différents aspects de la personne (morale et physique).

Le but ultime est l'union du corps et de l'esprit ; il constitue une recherche d'équilibre judicieux entre la vigilance et la confiance, la non-violence et la neutralisation, la volonté et le volontarisme. Il exprime en fait le refus des excès dans tous les domaines.

A travers l'étude du Taï-jitsu, on révèle un idéal d'action, de dépassement et de maîtrise de soi et de son corps, de maîtrise de l'autre, de confiance et de responsabilisation, de puissance typique de notre société. Cette pratique exprime un idéal de maîtrise de sa vie, de réalisation de soi par l'autonomie, de perfection, de liberté voire de sagesse.

Le Taï-jitsu est aussi un moyen de socialisation de l'individu en ce sens qu'il lui inculque des modes de penser, d'agir, des modes d'intériorisation des valeurs de la société occidentale : ici, le corps exprime un idéal social.

Or, notre société met en avant l'exigence d'efficacité de l'individu à travers la demande constante de performance. Un individu « efficace » est un individu dont l'action aboutit à des résultats utiles en phase avec l'objectif qu'il s'est fixé. N'est-ce pas ce qui est recherché dans les entreprises, les associations, la publicité, voire la famille et les institutions scolaires ?

²² *Idem.*, p. 205.

²³ Wacquant L., *op. cit.*, pp. 109-142.

Nous voyons que, grâce à la notion d'incorporation, le corps peut être perçu comme un « opérateur du social », comme un support de naturalisation des règles en même temps que condition de la réalisation de l'institué (ici : le pratiquant)²⁴. Car le Tai-jitsu contribue aussi à la formation de citoyens en assurant l'inculcation du respect des règles établies, respect qui se fonde non pas sur la peur de la violence répressive mais sur des valeurs morales.

Cette notion d'efficacité est bel et bien liée à une vision du monde, du corps d'autrui et de soi-même. Il existe donc plusieurs conceptions de l'efficacité qui véhiculent des valeurs différentes.

Celles véhiculées par le Tai-jitsu contribuent à une identité de groupe qui implique un mouvement de différenciation à partir duquel s'affirme l'autonomie collective. Nous avons vu qu'à travers l'apprentissage de l'efficacité c'est un savoir-être qui est inculqué. Ce savoir-être est aussi exprimé dans la façon qu'a le groupe de se positionner par rapport aux autres branches de la discipline.

Dans la troisième partie, nous allons voir comment la notion d'efficacité est utilisée en terme de définition et de présentation de soi et comment elle sert de légitimation à l'assise de prétentions personnelles au sein des institutions.

²⁴ Berthelot J.M., Le discours sociologique et le corps, le corps symbolique, revue quel corps ?, n° 34-35 mai 98, p. 80.

PARTIE III

**COMMENT LA NOTION D'EFFICACITE
NOUS AMENE A CONSIDERER LES
INSTITUTIONS ?**

Quel est le lien que nous pouvons établir entre la notion d'efficacité, celle de définition et de présentation de soi et celle de conflits individuels ?

A. Arguments de présentation et de définition de soi

A son arrivée au club, un débutant s'inscrit dans un mouvement visant à créer l'impression d'appartenance à un groupe. Nous avons vu comment, à travers l'incorporation de techniques, il est possible de former un citoyen capable de répondre à des obligations morales. Nous allons voir maintenant comment s'inscrit dans le même temps une identité de groupe, cultivée par l'opposition à l'autre branche du Taï-jitsu, et par la façon qu'ont les gradés de gérer les « évènements » à travers l'observation des stages. La notion d'efficacité nous servant toujours de point de départ à la réflexion ethnologique.

1. La définition de soi par opposition à l'autre

Elle est constitutive d'une identité collective qui permet au groupe de se reconnaître comme tel. Ce mouvement d'opposition, de différenciation, permet, au sein du groupe, une fusion capable de gommer la multiplicité des appartenances²⁵. Les clubs de Taï-jitsu que j'ai rencontré sont, en effet, très hétéroclites : on y trouve des hommes et des femmes de 13 à 59 ans, les parents viennent avec leurs enfants, les patrons avec leurs employés, les frères avec leur sœurs, les amis s'y réunissent...Le premier principe d'opposition remarquable se situe dans la différence opérée par les gradés entre le Nihon et le Taï.

Lorsque je leur ai demandé de m'expliquer cette distinction, les réponses se basaient sur la technique. Aucune des personnes interrogées ne voit de « différence fondamentale », les « mouvements de base et les katas sont les mêmes au départ » (Bruce), cependant le Nihon Taï-jitsu est « moins pêchu, il manque de vivacité, ça paraît moins efficace. On a l'impression qu'ils dorment un peu sur le tatami » (Jackie). Le Taï-jitsu « déménage beaucoup plus, en force, en puissance, en technique ». Il est « plus poings-pieds, plus karaté, le Nihon est beaucoup plus judo, sinon, c'est du Taï » (Jean-Claude).

Le Taï-jitsu serait donc « plus efficace » (Jackie) que le Nihon bien qu'ils soient proches l'un de l'autre.

De même, le Taï-jitsu ne cautionne pas l'idée de « maître » contrairement au Nihon où selon Jackie « Néo, c'est « maître », attention ! » (Néo est à la tête du NTJ à la FFKAMA, cf.

²⁵ Dictionnaire de la sociologie, Larousse, 1996.

présentation du Taï). Il refuse la structure « en pyramide avec un bonhomme en haut qui est le maître et qui se fait encenser. Y'a une base et chacun apporte quelque chose » (Jean-Claude).

Ce principe d'opposition ne s'applique pas seulement aux deux branches de ce qui était initialement le Taï-Jitsu (cf les conventions d'écriture). Il se retrouve au sein des clubs eux-mêmes. Le club est la plus petite marche de la hiérarchie étatique sportive, celle qui accueille « le public ».

Les clubs que j'ai rencontré sont hiérarchisés par les pratiquants en fonction de critères basés sur la « dureté » des entraînements. Cette dureté est aussi liée au type de population du club : les professeurs interrogés admettent la nécessité de s'adapter aux pratiquants pour « intéresser le plus grand nombre de gens » parce que c'est « quand-même l'objectif de notre club pour qu'il puisse survivre » (Chuck). Or, pratiquer un art martial, c'est apprendre « à se défendre, c'est la voie dure, tu dois t'attendre à quelque chose de dur » (Bruce).

Chaque professeur a conscience que chaque club a son degré de tolérance à l'intensité de l'entraînement, à sa rigueur. Bruce, qui donne des cours dans plusieurs clubs, « essaie de [s]'adapter aux gens [qu'il a] en face, [il a] tout de suite vu qu'au niveau physique, les gens de Venice aiment moins le physique dur qu'à Ouaga » : les élèves eux-mêmes font des différences de ce type en estimant que tel club est ennuyeux parce que « le prof parle trop » (élève) et que l'entraînement ne leur « suffit pas » ou que tel autre est un club de « barjots » (élève) dont il est difficile de suivre le rythme.

La tolérance à la difficulté de l'entraînement est associée au niveau social des pratiquants, lui-même associé à la ville à laquelle se rattache le club. Cette remarque est basée sur l'écoute et la participation aux conversations informelles parce qu'on ne m'a jamais explicité cela lors d'une conversation « officielle » : plus une ville est riche, plus ses habitants sont riches donc plus ses enfants « ont la vie facile » et moins ils sont capables de supporter un entraînement difficile.

Le parallèle est fait entre le manque de difficultés financières, le manque d'obstacles ou de douleurs de la vie à surmonter, et l'incapacité à supporter les douleurs d'un entraînement sur le tatami.

Le tatami devient alors une métaphore de la vie selon laquelle les plus résistants sont ceux qui ont le plus l'habitude « d'encaisser les coups » et le plus de volonté à les supporter. La personnalité de l'individu est ainsi confondue avec l'engagement physique dont il fait preuve à l'entraînement, le jugement de cet individu étant basé sur la dichotomie fort/faible.

Par le même procédé, on associe la personnalité d'un individu au club auquel il participe : j'ai été qualifiée de « courageuse » par un pratiquant de Venice quand il a su que j'allais aussi à Ouaga, les cours y étant considérés comme plus intenses.

La dernière association constatée est celle de la personnalité du professeur avec les qualités techniques de l'élève : la question « avec qui vous travaillez ? » revenait systématiquement lorsque je rencontrais des inconnus. Selon la personne, j'avais droit à des mimiques d'approbation ou d'ironie selon qu'elle faisait partie ou non des « amis » de mes professeurs. Chacune des personnes rencontrées a sa conception de ce qu'est l'efficacité même si elles s'accordent sur les points décrits dans la deuxième partie. Bruce, par exemple, estime qu'il « faut savoir de quoi on parle quand on parle d'efficacité aux élèves », il a donc cherché à l'expérimenter lui-même en pratiquant une forme de karaté dont les combats se font au KO²⁶ sans protection corporelle. Il a donc « inséré dans le Taï » ce qu'il a appris, « d'où l'importance des coups de poings et de pieds » dans ses cours. Or, le fait qu'il ait « rajouté certaines techniques », a « déplu à certaines personnes ».

La conception de l'efficacité d'un professeur a une influence sur les techniques qu'il apprend aux élèves. Si un autre professeur ne partage pas le même point de vue, il considérera que l'acquis technique de l'élève n'est pas suffisant. Or, dans un milieu qui repose sur la recherche de l'efficacité, ne pas être considéré comme compétent c'est être considéré comme impuissant (à cause de la dichotomie fort/faible).

Les individus d'un club se sentent alors détenteurs d'une particularité liée à la personnalité du professeur avec lequel ils travaillent : cette particularité peut être définie comme la persuasion de partager une « vérité » que les autres n'ont pas.

On peut remarquer que ce système de pensée existe dans la majorité des groupes humains. Cependant, dans notre cas, il est symboliquement question de sa propre survie. Nous pouvons donc considérer que l'enjeu de cette idée de vérité est métaphoriquement plus important : j'ai pu observer lors d'entraînements communs de différents clubs du coin, des regards exaspérés (à la limite de la moquerie) entre personnes d'un même club qui signifiaient que la technique montrée n'avait aucune valeur à leurs yeux. J'avoue avoir eu ce genre de réaction en regardant certaines défenses proposées aux femmes qui me semblaient tellement improbables que j'allais me rassurer en demandant à mes professeurs ce qu'ils en pensaient. S'ils étaient d'accord avec moi, j'en concluais avoir vu « juste ».

²⁶ Knock-out : signifie que les coups sont portés et que la fin du combat est marquée par l'impossibilité d'un des adversaires à se défendre.

Trouver une technique de défense improbable (donc irréaliste) donne le sentiment d'être trompé, parce que notre vie est encore en danger alors qu'on nous a « promis » le contraire. C'est donc toute la confiance et la compétence que l'on accorde à l'instructeur « critiqué » qui est remise en question à travers l'impression de discours mensonger qu'a le pratiquant (je me permets de citer mon exemple parce que j'ai remarqué ce genre d'attitude chez plusieurs élèves).

Cependant, cette « identité de club » basée implicitement sur le partage d'un « secret de vérité » (sur ce qu'est l'efficacité) transmis par « son » professeur, n'empêche pas l'idée d'appartenance au groupe Taijitsuka, qui passe aussi par le principe d'opposition.

En effet, ce sur quoi se retrouvent les Nihon et les Taij, c'est l'opposition avec d'autres pratiques qui n'incluent pas dans leur conception de l'efficacité la notion de respect du corps. Jean-Claude : « ce que j'aime dans le Taij, c'est qu'il y a avant tout le respect du corps. On tape pas sur la gueule pour taper sur la gueule, on casse pas les membres, il y a toujours une maîtrise de ses coups. C'est pas de la boxe où on va au KO. Tu vas pas casser l'autre pour gagner » ou « le but [de notre pratique] c'est de neutraliser l'adversaire sans chercher à lui nuire physiquement et moralement, certaines pratiques visent à tuer » (Néo, du Nihon).

Nous avons vu que la définition de soi, à travers l'opposition à autrui, repose sur une conception de l'efficacité qui dépend de l'individu. Alors que l'efficacité est basée sur un principe de réalité, l'identité d'un groupe quelconque repose sur un principe de vérité. Cela se comprend à la lumière de la deuxième partie qui montre combien cette notion requiert toutes les facettes de l'individu qui peut y trouver un espace d'interprétation personnel même s'il adhère aux valeurs « dominantes » (ici, celles du Taijitsu).

2. L'identité de groupe cultivée par les « événements » : l'exemple des stages

Les stages sont des réunions de pratiquants de plusieurs clubs, ils permettent un échange. « Pour nous, c'est une sorte de tradition, on est tous dans le même bateau, on va pas employer le mot de frère mais on n'en est pas loin (...) on a des pédagogies différentes parce qu'on est tous différents mais on reste attachés aux techniques de base etc...on est tous dans le même moule en Taij. C'est ça les stages, c'est important » (Bruce).

Les stages sont donc explicitement présentés comme un moyen de se réunir entre pairs, entre pratiquants du Taï-jitsu volontaires pour partager d'autres moments que ceux des cours habituels.

Cette notion de partage sert de liant et est fondée sur la reconnaissance de l'autre comme étant partisan des valeurs que véhicule le Taï-jitsu. Outre celles présentées dans la deuxième partie qui se lisent grâce à l'étude des techniques corporelles, c'est la valeur de l'amitié qui est cultivée à travers les stages. Elle est explicitement désignée dans la plupart des documents présentant le Taï-jitsu. Par exemple, celui de la FFKAMA qui est donné au public pendant le forum des associations : « une joie de vivre dans une société de consommation poussée à l'extrême, où les pratiquants apprendront à mieux se connaître, dans une ambiance sportive ayant comme référence l'AMITIE » (écriture majuscule d'origine).

Que signifie ce terme sachant que ma première surprise a été de constater que certains professeurs qui se connaissent depuis des années, en savait moins sur leurs parcours personnels respectifs que je n'en avais appris avec les entretiens ? Mon étonnement vient du fait qu'à titre personnel j'associe à l'amitié la notion d'intimité entre deux personnes qui leur confère un rôle de confident, de témoin, de proches dans la vie quotidienne. Cette notion ne correspond donc pas au terme « indigène ».

Ma question persiste quand-même quand je pense aux moments partagés en dehors du tatami, au restaurant ou devant un verre... Comment se fait-il qu'après des années de pratique commune comprenant ce genre de partage, tel pratiquant ne sait pas que son collègue est père de famille, ne connaît pas le genre de métier qu'il fait... ?

Si l'on considère que même dans une relation d'amitié intime, la pudeur reste présente (dans le sens de réserve, sexuelle en l'occurrence) nous pourrions comprendre la chose suivante : la pratique du Taï-jitsu suppose une proximité physique qui peut heurter la pudeur des hommes comme celle des femmes. De plus, nous avons vu que cette pratique pouvait nous mettre « à nu » en nous confrontant à nos propres peurs et à celle des autres.

La définition de la pudeur étant une « gêne qu'éprouve une personne devant ce que sa dignité semble lui interdire » (Larousse, 1996), les réserves sur leur vie privée dont les pratiquants font preuve semblent être un moyen de compenser celles qu'ils sont obligés de bafouer. Cela pourrait expliquer les inquiétudes que l'on m'a formulées sur d'éventuelles questions d'ordre privé lorsque je proposais mes entretiens.

Cette notion d'amitié repose donc uniquement sur un sentiment d'appartenance au groupe taijitsuka. Lors des stages, particulièrement ceux qui supposent une vie commune de plusieurs jours, on « est » un taijitsuka avant tout : les critères de différenciation se font en fonction de

la couleur de la ceinture (« les ceintures vertes, vous allez sur le dojo numéro un », stage dans l'Hérault 2002), les premières questions que se posent les inconnus concernent leur club d'origine, la sortie en boîte de nuit à laquelle j'ai assisté dans l'Hérault m'a permis de voir que nous étions présentés par les gradés en tant que taijitsuka, l'un d'eux a d'ailleurs profité de l'occasion pour préparer avec le propriétaire une démonstration nocturne pour leur prochaine visite (ces stages étant des événements annuels).

Les stages ne renient pas l'individualité des pratiquants mais ils cultivent constamment le sentiment d'appartenance à un groupe qui partage des valeurs communes : on propose aux pratiquants d'acheter des écussons à l'effigie du Tai pour coller sur son kimono, les repas commencent souvent par un discours du « créateur » (Steven qui est « le chef de file » de la branche Tai-jitsu et qu'on ne voit presque que dans ces occasions) sur ce que véhicule la pratique (amitié, respect...).

Le groupe partage une éthique et un goût de l'effort que les étrangers ne peuvent comprendre parce que leur corps n'en a jamais fait l'expérience (cela peut expliquer les portes ouvertes que ma pratique seule a permis). Ce sentiment amical ne trouve son sens qu'entre taijitsuka, il sert à compenser la violence symbolique à laquelle se confrontent les pratiquants et qui est canalisée grâce aux valeurs décrites dans la deuxième partie.

Comme l'on croit en des valeurs communes, qu'on est lié à ses partenaires de douleur et qu'on est capable de se définir par opposition à d'autres groupes, alors tous les ingrédients à la mise en place d'une identité de groupe sont réunis. Malgré les différences ou le manque de connaissance de la vie de chacun, le groupe partage le même idéal de vie fondé sur la morale et la cohérence entre le savoir-faire taijitsuka et le savoir-être en société.

Nous avons mis en relief un système d'identités emboîtées les unes aux autres en partant de la plus petite entité qu'est le club jusqu'à l'ensemble de la discipline qui comprend les deux branches du Tai-Jitsu. De même, en partant d'une identité basée sur la conception de l'efficacité représentée par un professeur, nous sommes arrivés à la revendication d'une identité basée sur l'éthique et la non-violence, elle-même représentée par l'un des importateurs de la discipline en France. Les identités sont donc basées sur une « figure » à laquelle elle s'identifie.

3. Nécessité d'une cohésion dans le groupe

Les entretiens montrent qu'il y a une volonté d'établir une unité de groupe permettant aux pratiquants de se sentir entre pairs : Jackie définit son rôle d'enseignant comme, outre l'apport d'un savoir technique, « le fait de créer un groupe, une structure, une ambiance. On est content de se retrouver sur le tatami et de partager quelque chose, on est entre nous, on fait quelque chose qu'on aime ensemble, c'est sympa ». Ce que les gens partagent au Taï-jitsu, ce sont « les valeurs, mais pas au sens FN » (sous-entendu sans sectarisme, problème qu'ont connu certains arts martiaux), même si le travail individuel existe, « t'es fondu dans un groupe, plus les gens sont forts individuellement, plus le groupe est fort. Il faut faire attention à ce que la personne se fonde dans le collectif et ne mette pas en péril le collectif c'est-à-dire qu'elle se croit pas au-dessus de tout le monde ou quelque chose comme ça. Y'a une notion d'entité de groupe, un esprit club ».

Que sous-tend cette recherche de cohésion quand elle est exprimée par des termes si forts ? Faire en sorte que le collectif ne soit pas *mis en péril*, veiller à la *survie* du club, (Chuck, qui a commencé à donner des cours aux enfants parce qu'il fallait remplacer d'urgence le professeur partant), autant d'expressions qui marquent un enjeu « vital » à ce que le club soit composé de gens qui s'y reconnaissent et donc qui y restent.

Essayons de faire le lien entre cette volonté de cohésion et le système institutionnel dans lequel se place un club de Taï-jitsu. Pour que la mise en place d'une cohésion soit possible, il faut que le groupe existe, il faut donc qu'il soit composé d'un minimum d'individus. Or, j'ai remarqué que le nombre de pratiquants fait partie des intérêts des clubs rencontrés : « si tu veux faire vivre un club, il faut intéresser le maximum de gens pour qu'on puisse le développer, ne pas rester purement confidentiel, il faut s'adapter à la population » (Chuck).

Ces propos sous-tendent la mise en place d'une stratégie de présentation de soi (passant par l'adaptation à la population) visant à attirer un nombre maximum de gens sachant que « seul un pour cent des inscrits arriveront jusqu'à la ceinture noire » (Chuck). Or, une ceinture noire est un professeur éventuel qui participe de la pérennité de la discipline.

4. Enjeu de la présentation de soi

Pour analyser les stratégies de présentation de soi du groupe étudié, j'ai décidé de me référer à l'image théâtrale qu'utilise Goffman dans le tome 2 de son livre « Mise en scène de la vie quotidienne, la présentation de soi » : les acteurs du Taï-jitsu considérés forment donc une équipe devant offrir une performance, un spectacle à un public dont il veulent conquérir la

confiance. Cette confiance est nécessaire pour les parents qui confient leurs enfants aux professeurs mais aussi pour les adultes qui doivent considérer que leurs aspirations peuvent être satisfaites au sein du club.

Les gradés que j'ai interrogé distinguent trois types d'élèves : ceux qui cherchent à apprendre à se défendre, ceux qui viennent pour s'entretenir physiquement, et ceux qui viennent pour les deux. Cette dernière catégorie incluant les gens qui viennent « sans savoir » (Bruce) et qui finissent par rester pour les deux raisons.

Pour confirmer (ou non) l'idée d'une stratégie de présentation de soi, considérons la façon qu'a le Tai-jitsu de se « vendre » lors des forums associatifs de la ville, où l'acteur ne fait que s'appuyer sur son texte ; et lors des démonstrations où l'acteur peut joindre le texte à la mise en scène des techniques. Nous la mettrons en relation avec les types de pratiquants qu'ils ont énumérés et nous en tirerons les conclusions.

a. Le forum des associations

Pour des raisons pratiques, je n'ai pu observer que les forums du club où je suis inscrite (ceux de Ouaga tombaient les mêmes jours qu'à Venice).

Ce « forum des associations » a lieu dans un gymnase de la ville, il est composé d'un ensemble de stands représentant toutes les associations sportives et culturelles auprès desquelles il est possible de s'inscrire ou de se renseigner. Le stand du Tai-jitsu se trouve au milieu de ceux de différents sports de combats dont le karaté, le judo, l'aïkido, le vietvodao etc...

Il est tenu à tour de rôle par les professeurs qui s'occupent du club et par les pratiquants venus « donner un coup de main » pour les deux jours que dure ce forum.

Lorsqu'un individu demande ce qu'est le Tai-jitsu, on lui explique que c'est un « mélange des meilleures techniques de karaté, judo et aïkido ». On explique que cela permet une diversité de techniques permettant à chacun de trouver celles qui lui conviennent le mieux, en « fonction de son gabarit », et on ajoute que ces techniques ont été pensées pour les agressions quotidiennes de notre société (on explique que savoir manier le sabre n'est plus utile de nos jours, que la discipline prévoit des techniques adaptées au manque de place lors d'une attaque dans le métro, par exemple...). Cette notion de diversité a semblé conforter le « néophyte » dans l'idée que la discipline lui apportera toutes les chances de pouvoir se défendre en cas d'agression.

Toutes les inquiétudes sont levées, celles des parents comme celles des adultes : le corps n'est pas sujet à la violence des coups « parce qu'ils sont maîtrisés », les techniques sont adaptées aux hommes comme aux femmes, l'échauffement permet de limiter les risques de blessures et de travailler « harmonieusement » tous les muscles : « on fait des abdos, pompes et tout ce qu'il faut, sachant que chacun va à son rythme, on n'est pas des furieux », les femmes n'ont rien à craindre pour leur silhouette « regardez Sarah, deux ans de pratique, elle a pas de gros muscles ! », les grades sont certifiés par la FFKAMA donc les professeurs sont diplômés par l'Etat (ceci étant une marque de « sérieux » du club, terme employé par Jackie). On assure, en citant des exemples de pratiquants, que la pratique apporte « confiance en soi » et que la diversité des techniques permet « d'acquérir quelques réflexes assez rapidement ».

Nous constatons que le discours tenu aux « néophytes » met en avant le principe d'efficacité de la pratique. Ce principe semble être séduisant grâce à l'idée de complétude donnée par le mélange des trois arts martiaux traditionnels. Le système d'essai proposé par le club permet au public de participer gratuitement aux premiers cours, donc d'avoir accès à la pratique plus facilement sans pour autant être obligé de s'engager.

Il est possible de constater une approche « marketing » de présentation de soi parce que les discours tenus au forum mettent en valeur ce que les acteurs croient que les gens attendent d'un sport de combat : se défendre et s'entretenir. J'ai parfois entendu le terme de « clientèle » pour définir les pratiquants. J'ai remarqué en faisant le tour des stands des sports de combats que chacune des pratiques insiste sur l'efficacité de ses techniques, le terme ayant été prononcé à chaque fois.

b. Les démonstrations

Elles permettent au public de « voir » ce qu'est le Tai-jitsu. Les professeurs interrogés pensent qu'elles sont indispensables parce que « sans le support médiatique, on a du mal à vivre (...) les gens aiment ça, surtout les enfants » (Bruce).

Pendant mes observations, j'ai remarqué que les démonstrations étaient conçues pour être « un peu spectaculaire » (Bruce). On montre les techniques les plus rapides et efficaces, on fait claquer les coups de pieds sur des coussins de frappe comme à l'entraînement et les professeurs tiennent à ce qu'il y ait un minimum « d'éléments féminins » (Jackie) pour « montrer que les femmes peuvent y arriver aussi ». Ces démonstrations ont lieu dans d'autres endroits comme les boîtes de nuits, les entreprises...mais je n'ai pas eu l'occasion d'y participer, j'en connais l'existence grâce à l'écoute des conversations. Les démonstrations

sont un moyen de donner une visibilité à la pratique en vue d'accroître sa « notoriété » et de maximiser le nombre d'adhérents.

En effet, le but affiché des gradés que j'ai rencontré, notamment ceux qui sont à l'origine de son importation en France, est de « développer le Taï » (Steven).

Or le développement du Taï-jitsu passe par une notoriété qui elle-même passe par (et engendre) un nombre d'adhérents croissants. Nous avons vu que l'argument d'accroche du « spectateur » passe par l'assurance en l'efficacité des techniques et que chaque club tient à appuyer telle ou telle technique en fonction de ce que son professeur lui apprend. Si un adhérent n'est plus convaincu par ce qu'on lui apprend, le club prend le risque de le perdre. Or, l'institution sportive (notamment la « commission technique » du Taï-jitsu au sein de la FFKAMA) a une influence sur les techniques imposées lors des passages de grades qui visent à former les professeurs.

B. Comment la notion d'efficacité nous amène à celle de conflit ?

1. Le rôle des fédérations

La pratique des arts martiaux est régie par certaines fédérations qui ont reçu des délégations du Ministère de la Jeunesse et des Sports. L'Etat a accepté les arts martiaux asiatiques comme des « sports de combats ».

La fédération est une création de l'administration qui a une fonction de réglementation, de direction et de contrôle de la pratique. Depuis la loi du 19 octobre 1975, les fédérations reçoivent une habilitation ministérielle. Elles délivrent des passeports obligatoires correspondant aux activités sportives qui servent à légitimer les grades et les diplômes et permettant au pratiquant d'être assuré contre les risques d'accidents. Elle assure la formation des enseignants, en délivrant le diplôme d'instructeur fédéral et le brevet d'Etat requis pour l'enseignement. C'est la fédération qui organise les compétitions, les stages, les publications, les revues...Or, le règlement des compétitions et les modifications techniques (certaines étant jugées trop violentes donc interdites) changent peu à peu une pratique initialement conçue pour faire la guerre (c'est le cas surtout des arts martiaux japonais).

Un sport de combat ne peut donc être reconnu juridiquement, c'est-à-dire que la protection des pratiquants ne peut être assurée ni les clubs subventionnés, s'il ne répond pas aux critères de contrôle politique. Le Ministère de la Jeunesse et des Sport ne reconnaît un sport de combat que si il le considère d'utilité publique. Elle tient un rôle de prescription en éditant les

normes sportives et en établissant un contrôle social de la pratique sportive : au début de son importation en France dans les années 50, le karaté était considéré comme un sport violent. Il a fait sa réforme en vue de concurrencer le judo qui, lui, était reconnu officiellement pour son aspect pacifique, en accentuant l'aspect sportif : discipline du corps et renforcement du bien-être physique et psychologique. La FFKAMA a donc été officiellement reconnue en 1977 et est aujourd'hui une des fédérations les plus puissantes de gestion des sports de combat. Plus une fédération comprend d'adhérents, plus ses pouvoirs financiers et décisionnels sont accrus²⁷.

2. Schéma de l'influence des conflits sur la pratique

J'ai assisté à une période de transformation des techniques de bases (qui illustrent, rappelons-le, les principes moraux du Taï-jitsu) initiée par la direction technique de la FFKAMA qui a provoqué une sorte de scandale aux yeux des professeurs et des élèves les plus gradés au sein des clubs que je fréquente :

« Quand j'arrive, il y a des discussions sur les changements de techniques officielles ». F., qui veut passer sa ceinture noire se trouve embarrassé parce « qu'ils ont changé beaucoup de choses ». Il le critique car il pense qu'au niveau de l'efficacité, le Taï-jitsu y perd. « Y'a même plus d'atemi précurseur ». Pendant le cours, Bruce a donc aidé F à revoir les choses nouvelles » (notes du cours du 23 novembre. 2001).

J'ai entendu parler de ces transformations à Venice aussi, elles ont donc bien provoqué une polémique.

Quoiqu'il en soit, les rapports institutionnels sont emprunts de conflits et de jeux de pouvoirs qui ont une influence sur les techniques présentées aux pratiquants. Je vais en exposer le schéma sans entrer dans les détails pour ne pas lever l'anonymat des individus concernés. Le microcosme dans lequel ils évoluent et la particularité de leurs positions institutionnelles ne me permettent pas de faire de citations de leurs propos ni d'indiquer clairement ces positions. J'utilise la théorie relationnelle du pouvoir de French et Raven qui définissent le pouvoir comme « la capacité potentielle dont dispose un groupe ou une personne pour en influencer une autre dans un système donné »²⁸.

²⁷ Min-Ho K., l'origine et le développement des arts martiaux, et Gasparini W., sociologie de l'organisation sportive.

²⁸ Lallement M., histoire des idées sociologiques, p. 24.

Au départ, il n'y avait que le Taï-Jitsu avec des principes communs et les mouvements qui étaient en rapport avec ces principes. Cette discipline s'est liée à la FFKAMA pour légitimer ses grades aux yeux de l'Etat et se trouver dans une structure légale capable de l'aider à se développer. Or, plus une discipline comprend d'adhérents, plus la fédération touche de subventions du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Cela signifie que plus la fédération comprend d'adhérents dans les disciplines qu'elle contient, plus elle est riche et détient de pouvoir décisionnel.

Dans le même temps, la reconnaissance du public « féru » d'arts martiaux (ou de sports de combats) pour une discipline est perçue comme se basant sur la compétence de ou des individus qui la représente. Plus ces individus sont gradés, plus ils gagnent en prestige donc en nombre d'adhérents. La présentation de soi d'une pratique reste donc essentielle même au niveau fédéral. De plus, la personne qui détient le prestige peut en retirer un avantage conséquent financièrement : les stages qu'elle organise lui sont payés par la fédération, elle peut trouver un poste rémunéré au sein de celle-ci (ils ne le sont pas tous), les livres qu'elle éditera se vendront bien, certains de ses frais seront remboursés... Certaines personnes m'ont dit que leur place et la reconnaissance de leurs compétences leur avaient permis d'élever considérablement leur niveau de vie (achat de maisons à la campagne, construction de leur propre dojo à domicile...).

Nous voyons se dessiner l'importance de l'enjeu personnel d'une bonne place au sein d'une fédération sportive : argent et prestige social.

Aussi, si nous revenons sur l'histoire du Taï-Jitsu, nous voyons que c'est à cause d'un conflit personnel que les deux personnes (qui ont travaillé ensemble à l'importation du Taï-Jitsu en France) dirigeant la pratique au sein de la FFKAMA, ont décidé de se séparer mais pas d'abandonner leur action pour le Taï-Jitsu. L'une a gardé le nom « Taï-jitsu » et est restée à la FFKAMA et l'autre a choisi de changer le nom en y ajoutant le terme Nihon (qui signifie en japonais « véritable »), et est partie à la fédération de judo pour revenir plus tard à la FFKAMA, pour des raisons apparemment financières.

D'après les entretiens, une fédération aime que ses disciplines lui correspondent, ce serait la raison pour laquelle le Nihon inclurait plus de techniques de judo que le Taï-jitsu.

Si l'on s'en tient à cela, il y a deux solutions pour le « comité directeur » qui a le pouvoir sur les changements des techniques : ou il se plie à la volonté de la fédération si elle lui demande de s'accorder à son « style » ; ou elle refuse en se permettant de le faire parce qu'elle a réussi à lui apporter des licences donc de l'argent. Les raisons de ces réactions ont été impossibles à définir objectivement : je n'ai eu que la version de l'honnêteté contre celle de l'avidité.

Or, comme il est beaucoup plus simple pour un pouvoir de travailler avec des gens qui le suivent, la présidence va donc faire en sorte que ses subordonnés soient en accord avec elle et va user de son pouvoir pour « éliminer » les « dissidents » (ce sont des mots qui ont été utilisés lors des entretiens).

Or, la légitimation d'une place dans ce genre d'institution passe par les grades. La présidence en place va donc « donner » des dans à un « ami » qui va avoir les mêmes objectifs qu'elle. Cet ami va s'accorder à ces objectifs pour plusieurs raisons possibles : règlement de comptes personnels, recherche de pouvoir, d'argent et de prestige (« être khalife à la place du khalife », m'a-t-on dit). Cela peut expliquer le nombre de réflexions scandalisées sur l'obtention du grade de telle ou telle personne que j'ai entendu.

Apparemment, le changement des techniques de bases qui a provoqué de telles réactions dans les clubs que je fréquente peut être expliqué par ce genre de réactions en chaînes ayant pour origine des mésententes personnelles.

J'en ai conclu que les différences de conception de l'efficacité n'étaient pas en elles-mêmes à l'origine des changements techniques.

Cette notion sert en fait de légitimation au pouvoir attribué à certains individus au sein de la fédération qui ont alors la main mise sur ces techniques qu'ils transforment en vue de satisfaire une volonté institutionnelle et politique, pour mieux asseoir leurs aspirations personnelles.

Cependant, cet exposé des faits a été choisi en fonction de la notion de conflit, il ne s'agit pas de remettre en question l'idée que la passion et l'honnêteté peuvent guider l'action des hommes même au sein d'une fédération forcée de se plier à certaines nécessités commerciales.

3. Points communs entre toutes ces personnes

Au sortir de certains entretiens, il m'a parfois été difficile de répondre à cette question !

Cependant, « ces gens » déclarent tous vouloir tendre vers un idéal de complétude, de perfection et de sagesse. Pour être capable de s'investir dans l'apprentissage du perfectionnement de soi par les techniques corporelles, il faut considérer l'homme comme étant perfectible.

De même, ils ont tous la vision d'une société en perte de valeurs que la pratique du Tai-Jitsu et des arts martiaux en général contribuerait à rétablir : « par rapport aux années passées, les

enfants sont beaucoup moins respectueux, on voit qu'il y a un manque d'éducation des parents » (Chuck), « je préfère que les jeunes soient dans un dojo à apprendre des valeurs au lieu de faire n'importe quoi dans la rue » (Steven).

Cette société est perçue comme cultivant l'assistanat et laissant peu de place à l'investissement dans un loisir : « on vit un hyper confort, on n'a plus la notion de l'effort. Tout au quotidien le montre, on va vers la facilité, c'est bien normal, c'est plus facile de se reposer que de travailler (...) on est assistés » (Chuck) « on est dans un monde où on n'a pas le temps » (Bruce).

Les personnes interrogées ont toutes cherché à me convaincre de la cohérence de leur savoir-faire et leur savoir-être. Nous avons vu l'importance de cette cohérence pour les pratiquants dans les paragraphes précédents.

Enfin, elles expriment presque toutes l'envie de voir se réunir les deux branches du Tai-Jitsu en soupçonnant l'autre partie de refuser un accord.

C. Conclusion

Nous avons mis en relief l'influence d'une institution étatique sur la pratique d'un loisir sportif. Cette pratique n'est possible que si elle véhicule des valeurs en correspondance avec les idéologies que l'Etat veut promouvoir.

Si l'on s'en tient à la conception althusserienne, l'institution sportive peut être perçue comme un appareil idéologique d'Etat (AIE) parce qu'elle participe à la socialisation de l'individu au même titre que l'école ou la famille. Contrairement à l'appareil répressif d'Etat (ARE) qui fonctionne à la violence comme le font la police, l'armée ou le système carcéral, les fédérations sportives sus-mentionnées fonctionnent à l'idéologie.

Ce fonctionnement peut être possible grâce à l'incorporation des techniques taijitsuka. Foucault, en prenant l'exemple des prisons, explique comment le pouvoir se sert de l'intervention sur le corps pour avoir prise sur l'esprit. Cette intervention ne vise plus la chair en la torturant publiquement mais prive le corps de ses mouvements en le privant de liberté. La prévention pénale s'appuie donc sur la représentation des inconvénients associés aux infractions mais aussi sur la fabrication de sujets obéissants. La prison est alors un appareil totalitaire de fabrication de l'individu disciplinaire comme le sont, à des intensités de violence différentes, les écoles, les hôpitaux ou les asiles qui constituent la forme moderne de la pénalité.

Il est donc possible de penser l'institution sportive, au regard de ce que nous avons retenu de l'étude de l'incorporation, comme un appareil idéologique d'Etat formatant le corps social des individus pour les discipliner.

Cela expliquerait donc pourquoi l'aval de l'Etat est indispensable à une pratique sportive telle que le Tai-jitsu.

CONCLUSION

Le but de cette maîtrise était de montrer en quoi la notion d'efficacité, telle que la conçoivent les taïjjitsuka, nous permet de faire le lien avec la société française malgré l'origine japonaise de la discipline.

La première partie nous a permis de faire correspondre l'apprentissage par le corps de l'efficacité avec les valeurs véhiculées par la société française. C'est grâce à la notion de « techniques du corps », qui permet de joindre la culture et la pratique corporelle, que nous avons montré que l'inculcation du Taï-jitsu permet une socialisation de l'individu. L'apprentissage de cette discipline passe par une incorporation de techniques qui redéfinit les paramètres « mentaux, gymnique, émotionnels »²⁹ et moraux du pratiquant. Ce travail de « reconversion » se fait sur un mode « pratique et collectif », et se base sur une « pédagogie mimétique, implicite et explicite », engendrant aussi un échange de savoir entre les pratiquants eux-mêmes.

La deuxième partie visait à montrer comment la notion d'efficacité nous amène à penser la relation entre l'institution sportive et la pratique elle-même. C'est grâce à la lecture des conflits personnels et aux stratégies de présentation et de définition de soi que cette relation a pu être mise en place.

Nous avons vu que cette pratique était influencée par le jeu de pouvoirs et de règlements de comptes en place au sein de l'institution à laquelle se rattache le Taï-jitsu. Nous avons ainsi pu démontrer l'influence du « global » sur le « local ».

Plus généralement, cette maîtrise montre comment une seule notion permet d'aborder un nombre considérable de facettes d'une même pratique et de nous ouvrir les portes de nombreux domaines de réflexion sociologiques et ethnologiques.

En plus de ceux que j'ai évoqués, nous aurions pu nous consacrer à la notion de diffusion d'une pratique culturelle. Cela aurait engendré un travail comparatif de la conception de l'efficacité au Japon et en France, et nous aurait amené à comprendre la dynamique de diffusion d'une pratique corporelle.

Selon Kim Min-Ho, le phénomène de diffusion a engendré un désenchantement des arts martiaux japonais selon la définition de Weber : l'occident a rationalisé ces pratiques en laissant de côté l'aspect mystique et religieux qui ne correspond pas à sa conception du corps et du monde³⁰. Les arts martiaux en France « adoptent un modèle d'éducation physique fondé sur la formation des jeunes et la compétition », le but est de mettre en avant une formation

²⁹ Wacquant L., Corps et âme.

physique et intellectuelle pour mieux aborder la vie en société. Cette idée correspond à ce que j'ai démontré dans cette maîtrise.

Cependant, je pense qu'il est possible de constater ce qu'ont apporté les arts martiaux aux pratiquants français. Une autre étude aurait donc pu se consacrer à la façon dont les acteurs font le va-et-vient entre la culture martiale (à laquelle ils tiennent sans pour autant bien la connaître) et la culture sportive française dont ils sont issus.

En effet, notre société moderne emprise d'individualisme a permis l'accroissement de l'attention portée au corps. Celui-ci représente maintenant la « souveraineté de l'ego »³¹, il est donc l'objet de soins attentifs parce qu'il est le siège du bonheur privé. « Etre bien dans sa peau » passe par une recherche de santé psychophysique, de détente, d'hygiène et de plaisir. A travers cette attention grandissante, c'est la conscience du corps qui se développe. Ceci a permis à la diffusion des arts martiaux d'apporter à la culture française la découverte du « corps énergétique » alors que l'idéal occidental se trouve dans un « corps fort ». Or, nous avons vu que la notion d'énergie était liée à celle d'efficacité. L'idée d'une recherche comparative permettrait donc bien de conserver cette notion comme point de départ d'une réflexion ethnologique.

Nous avons vu que l'étude du milieu sportif est ethnologiquement pertinente parce qu'elle permet d'exploiter d'autres formes de postulats comme celui de l'intervention de l'affect en tant qu'outil de réflexion. Jusque-là, cette idée était perçue comme incompatible à la recherche d'objectivité de la pratique. Or, l'ethnologie est une science jeune qui a besoin de dépasser ses propres préjugés notamment celui de son incompatibilité avec la sociologie.

Ce mémoire peut donc être considéré comme la promotion d'une « ethnographie sociologique » et rejoint en cela l'aspiration qu'expriment Weber et Beaud dans leur « guide de l'enquête de terrain ».

³⁰ *Op. cit.*, pp. 171-172.

³¹ Min-Ho K., *op. cit.*, p. 254.

GLOSSAIRE

- **Aïkido** : nom masculin japonais.

Art martial défensif d'origine japonaise, développé par Maître Ueshiba, pratiqué à mains nues et fondé sur la neutralisation de l'adversaire par des mouvements de rotation et d'esquive, et l'utilisation de clés aux articulations.

- **Atémi** : coup donné avec les poings ou les pieds.
- **Clé** : manipulation des articulations qui, sollicitées de manière antinaturelle, crée une douleur vive pouvant aller jusqu'à la fracture.
- **Dan** : nom masculin japonais.

Premier, deuxième, troisième, etc., dan : degrés de qualification d'une ceinture noire, dans les arts martiaux japonais.

- **Dojo** : nom masculin japonais.

Salle où se pratiquent les arts martiaux.

- **FFKAMA** : Fédération Française de Karaté et d'Arts Martiaux Affinitaires.
- **Full-contact** : nom masculin anglais (plein). Boxe américaine.
- **Judo** : nom masculin japonais (*ju*, souplesse ; *do*, voie).

Sport de combat, dérivé du jujitsu, où la vitesse et la souplesse jouent un rôle prépondérant, et qui consiste à utiliser la force de l'adversaire pour le déséquilibrer.

- **Maître** : pratiquant en arts martiaux de très haut niveau
- **Randori** : combat libre utilisant le maximum de techniques. Se pratique à deux, à trois, en cercle contre plusieurs partenaires, avec ou sans arme.
- **Randori « poings-pieds »** : combat libre n'utilisant pas les techniques de base du Taijitsu. Se pratique à deux en n'utilisant que les coups de poings et de pieds.

- **Samourai** : nom japonais masculin, issue du verbe *samurau* qui signifie servir.

Membre de la classe des guerriers, dans l'organisation shogunale du Japon avant 1868.

- **Sport** : nom masculin anglais d'origine française (desport : amusement)

Ensemble des exercices physiques se présentant sous forme de jeux individuels ou collectifs, pouvant donné lieu à des compétitions et pratiqué en observant certaines règles. chacune des formes particulières de ces exercices.

- **Tatami** : nom masculin japonais.

Tapis, à l'origine en paille de riz, servant, en partie, à la pratique des arts martiaux.

- **Karaté** : nom japonais masculin (*kara*, vide et *te*, mains).

Sport de combat et art martial d'origine japonaise, à mains et pieds nus, où les coups ne sont pas portés et sont interdits en certains endroits.

- **Karatéka** : personne qui pratique le karaté.

BIBLIOGRAPHIE

- Arguel Mireille, « Danse : le corps en jeu », PUF, 1997, Paris.
- Berque Augustin, « L'écosymbole du tatami », L'homme et la société, n° 104, tome 2, 1992, Paris.
- Berthelot Jean-Michel, « Le discours sociologique et le corps », Quel corps ?, « Corps symbolique », n° 34-35 Mai, 1998, Paris.
- Bonte Pierre, Izard Michel, Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, PUF, 1991
- Boudon Raymond, Besnard Philippe, Dictionnaire de la sociologie, Larousse, 1996, Paris.
- Braunstein Florence, « Penser les arts martiaux », pratiques corporelles, PUF, 1999, Paris.
- Bromberger Christian, « De quoi parlent les sports ? », Terrain, « Des sports » n° 25, Septembre 1995, Paris.
- Bui Mong Hung, « Philosophie, créativité et techniques du corps en Extrême-Orient », Quel corps ?, Corps symbolique, n° 34-35, Mai 1998, Paris.
- Bui-Xuân Gilles, Ruffié Sébastien, « Le salut en judo : un médium ritualisé de communication », Equipe « corps et culture », Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique, Université de Montpellier I, Internet, site « Corps et Culture ».
- Deshimaru Taisen, « Zen et arts martiaux », coll. Spiritualités vivantes, Albin Michel, 2001, Paris.
- Dubois Daniel, L'essentiel du Taï-jitsu-do, série Science du combat, Edition Chiron, 2001, Paris.
- Favret-Saada Jeanne, « Etre affecté », Gradhiva n°8, 1990, Paris.
- Foucault Michel, « Surveiller et punir, Naissance de la prison », Gallimard, 1975, Paris.
- Gasparini William, « Sociologie de l'organisation sportive », coll. Repères, La Découverte, 2000, Paris.
- Goffman Erving, « La mise en scène de la vie quotidienne », tome 1 « La présentation de soi », les éditions de minuit, 1973, Paris.
- Gresle Francis, Panoff Michel, Perrin Michel, Dictionnaire des sciences humaines, Nathan Université, 1994, Paris.
- Hernaez Roland, Le Taï-jitsu moderne, Editions C.I.G, 1994, Paris.
- Hoffer Bruno, Vignon Michel, Cours de Taï-jitsu, art martial de self-défense, Editions de Vecchi, 1997, Paris.
- Lallement Michel, « Histoire des idées sociologiques », tome 2, Nathan, 1993, Luçon.
- Louis, Random, « Dictionnaire des arts martiaux », Editions du félin, 1993, Paris.

- Malinowski Bronislaw, « Avant-propos, introduction, sujet, méthode et but de cette enquête », in Les Argonautes du Pacifique occidentale, coll. « Tel », Gallimard, 1989, Paris.
- Mauss Marcel, « Sociologie et anthropologie », coll. Quadrige, PUF, 1999, Paris.
- Miège Colin, « Les institutions sportives », Que sais-je, PUF, 1993, Paris.
- Min-ho Kim, « L'origine et le développement des arts martiaux , pour une anthropologie des techniques du corps », Espaces et Temps du Sport, L'Harmattan, 1999, Paris.
- Nitobe Inazo, « Bushidô, l'âme du Japon », Budo éditions, 2000, Noisy-sur-école.
- Olivier de Sardan Jean-Pierre, « La politique du terrain », Les terrains de l'enquête n°1, éditions Parenthèses, 1995, Paris.
- Schwartz Olivier, « L'empirisme irréductible », postface in Le Hobo, sociologie du sans-abri, coll. « Essais et recherche », Nathan, 1993, Paris.
- Wacquant Loïc, « Corps et âme : carnet ethnographique d'un apprenti boxeur », Agone 2000, Marseille.
- Weber Florence, Beaud Stéphane, « Guide de l'enquête de terrain », coll. Guides Repères, La Découverte, 1998, Paris.
- Yamamoto Jocho, « Hagakure, le livre secret des samouraïs », Editions de la maisnie, 1984, Paris.

ANNEXES

ANNEXE I : Déroulement typique d'un cours

Les cours de Venice et de Ouaga auxquels j'ai assisté durent une heure et demie.

L'entraînement est divisé en trois parties

- l'échauffement : il dure une demi-heure, il est composé d'un « footing », d'exercices d'assouplissement, d'échauffement des articulations (cervicales, poignets, genoux, épaules...), d'un travail musculaire (fessiers, pompes, abdominaux).
- le travail technique : apprentissage et révision des mouvements de base, travail des chutes et des atémis, randoris.
- le travail des katas.

Les saluts

Ils sont impératifs.

- le tatami : chaque fois qu'on y entre et qu'on en sort. On se positionne en son bord, les bras le long du corps et on incline le buste. Les taijitsuka rencontrés appellent cela « saluer le tatami ».
- au début et à la fin du cours : les professeurs et les élèves se saluent, les deux groupes forment deux rangées qui se font face. Celle des élèves se trouve au bord du tatami, celle des professeurs en son milieu, les deux groupes font les mouvements en même temps. On part de la position dite « yoy » (cf. photo), on descend le genou gauche puis le droit. Au signal d'un des professeurs (« saluez ! »), on pose la main gauche, puis la droite au sol en regardant vers la rangée qui nous fait face. Les taijitsuka rencontrés le nomment « salut agenouillé ».

ANNEXE II : Présentation des arts martiaux japonais

Les arts martiaux sont, en Occident, l'aspect le plus connu et le plus médiatique de l'Asie. Ils se sont développés et ont évolué distinctement selon ses différents pays qui leur ont donné leur propre code moral fondé sur la religion ou la philosophie. Ils sont le résultat de recherches de nombreuses générations, de connaissances accumulées au fil des siècles. Bien que la question de la survie des êtres se soit toujours posée et que les objets et le corps aient toujours été utilisés comme arme, les arts martiaux sont le produit d'une culture particulière. On ne peut donc pas parler d'arts martiaux pour un pays comme la France.

Les arts martiaux du Japon sont caractérisés par l'esprit de la voie martiale ou voie des guerriers. Ils sont fondés sur l'obéissance absolue, le devoir, la fidélité, le sacrifice, l'honneur et la responsabilité (ce qui a parfois laissé place à des idées extrémistes).

Ils sont issus d'une diffusion partant de l'Inde et passant par la Chine et la Corée qui ont apporté au Japon le bouddhisme zen et le néo-confucianisme. Ce sont les samouraïs en pratiquant ces religions, qui ont contribué à la voie de la formation des guerriers et à l'éthique nipponne décrite plus haut.

Apparition des arts martiaux au Japon

Leur formation et leur évolution ont été tributaire de deux facteurs principaux qui sont l'influence des cultures chinoise et coréenne due à l'immigration des hommes et des conditions géographiques particulières : la mer entourant le pays a été un frein aux invasions et les luttes intestines fréquentes ont permis l'élaboration d'une culture particulière dans la pratique de la guerre. Ce n'est que lorsque Tokudawa Ieyasu pris le pouvoir, pour unifier le Japon, qu'une période de paix s'est installée, de 1603 à 1868, et ce, jusqu'à la révolution Meiji. C'est avec cette période que s'est officialisée l'éthique nipponne.

Il n'y a pas de preuve de création d'écoles d'arts martiaux avant la fin du 11^{ème} siècle et le début du 12^{ème}. La pédagogie basée sur la formation systématique des guerriers est née des changements intervenus dans la stratégie du combat. La guerre Onin de 1467 a marqué la fin des guerres opposant des petits groupes et le début de la mobilisation de véritables armées. C'est à ce moment que les samouraï (guerriers) ont compris que la formation martiale utilisée pour la survie sur le champ de bataille devait aussi être une formation du corps et de l'esprit. La question éthique et le perfectionnement de l'âme du samouraï se sont extériorisés. L'éthique et la philosophie qui en sont issues se nomment *budo* (la voie martiale) et le *bushido* (la voie des guerriers).

Influence du bouddhisme zen sur les samouraï

Le zen est une forme de méditation bouddhique qui s'appuie sur l'intuition et l'expérience au détriment du concept intellectuel.

Ces guerriers étant confrontés à la mort, ils avaient besoin d'un réconfort psychique, d'une paix intérieure que le zen leur apportait grâce à sa doctrine du non-attachement. Ils pouvaient ainsi s'entraîner à sortir de l'obsession de la défaite et de la mort dans le but de maîtriser leurs qualités spécifiques et donc d'être plus efficaces au combat. Une fois l'esprit libéré de ses entraves sentimentales (haine, angoisse, désir, inquiétude, peur, passion), il devient calme et serein et le corps réagit plus rapidement, déploie mieux son énergie.

La pratique du zen a donc apporté aux samouraïs la non-pensée, le détachement du moi qui leur a permis d'accomplir avec honneur leur devoir, de respecter les formes et les rites, de respecter la discipline et le contrôle de soi ainsi que l'éthique sociale. La recherche d'efficacité implique donc un sens du perfectionnement et de l'éthique qui est au fondement de la conception du *budo*.

Influence du confucianisme

Il a été importé de Chine, le premier confucianiste japonais fut Fujiwara Seika (1561-1691). L'éthique des samouraïs est proche des valeurs confucianistes en regard des notions de respect, de culte des ancêtres, des rites, de piété filiale et d'obéissance. Se sacrifier pour ses supérieurs faisait partie du code d'honneur et le *bushido*, reconnu pour son efficacité, a été finalement institutionnalisé par le pouvoir. Pour être considérés comme des défenseurs authentiques, les samouraïs devaient le suivre strictement. Ce code de principes moraux était transmis oralement et s'est réalisé sur plusieurs siècles. Cependant, lorsque la période d'unification fut mise en place, le travail de Togugawa Ieyasu fut d'habituer les samouraïs à une société pacifiée. C'est donc la contrainte sociale et morale qui a été l'instrument de contrôle plus que la force. Cela permettait d'éviter le risque que le perfectionnement des techniques de combat ne se retourne contre le gouvernement. C'est cette forme de contrôle éthique et social que le confucianisme a permis par l'adoption des idéologies de hiérarchie absolue, de loyauté envers l'empereur et les parents ainsi que celle de l'ordre terrestre comme étant le reflet de l'ordre céleste (par extension, une action individuelle bonne ou mauvaise est considérée comme ayant une influence sur le collectif). Ainsi, la particularité du confucianisme japonais est de mettre l'accent sur l'obéissance et la résignation sociale.

La mise en relief de ces valeurs permet de comprendre le caractère des arts martiaux japonais fondés sur l'urgence de la vie et de la mort. Les samourais ont développé et ont accentué la maîtrise de soi, la volonté exacerbée de respecter l'honneur, la responsabilité, l'étiquette, le rite. Le sentiment de honte est une clef des règles sociales au Japon. Si un samourai n'assumait pas une responsabilité ou un devoir, il se considérait comme déshonorant sa famille, son seigneur. Or, la seule issue au déshonneur était la mort à travers une cérémonie de suicide appelé *seppuku*, l'expression "se faire harakiri" vient de ce rituel.

C'est donc la paix qui a permis à l'éthique martiale de se développer au Japon grâce à la classe guerrière que formaient les samourais.

La notion de groupe

Au sein d'une école (*ryu*), il existe une hiérarchie significative de la structure sociale japonaise:

- le maître (*sensei*): c'est le détenteur des secrets d'une technique et le seul apte à l'enseigner. Ils acquièrent une grande importance surtout pendant les périodes de paix. Certains avaient fondé leur propre école (discipline) et étaient recherchés pour leur compétence dans des pratiques de combat précises (sabre, tir à l'arc...). Les relations entre maître et élève dans le dojo étaient extrêmement codifiées et l'élève ne devait en principe ne suivre l'enseignement que d'une seule école et reste attaché au *sensei* (professeur). De plus, le système hiérarchique en place dans un dojo reproduit les mêmes caractéristiques que celles du clan, du groupe familial japonais.

La notion de maître en extrême-orient et en occident

Le maître japonais est le gestionnaire du dojo, c'est par et à travers lui que se diffuse l'enseignement. Il est différent d'un entraîneur comme on le conçoit dans le sport parce que c'est une personne ayant acquis, aussi bien du point de vue moral et humain que technique, un niveau exceptionnel. En occident, le mot maître inclut un rapport de force et de hiérarchie et de domination. Il est dérivé du latin *magister* qui désigne celui qui exerce une domination. Il existe d'autres sens qui sont liés à la notion de savoir (instituteur, professeur, enseignant) mais, les mots le plus souvent associés à "maître" sont "chef, supérieur, souverain, puissant". C'est donc bien l'idée de soumission que désigne d'abord ce mot au yeux des occidentaux.

La notion de dépendance est-elle aussi différente en ce sens qu'elle n'a pas de connotation péjorative au Japon, contrairement à la France. L'indépendance, l'autonomie prônée par l'occident serait perçue comme un élément de déstabilisation du groupe dans un dojo japonais. L'*amae*, qui puise son radical dans l'adjectif *amai*, est employé pour désigner la relation entre deux adultes, la relation protectrice. Si la notion d'individu en occident permet de le différencier du groupe, en Extrême-Orient, il existe deux types de relation interpersonnelle: liens verticaux (parents/enfants) ou horizontaux (frère/sœur).

Au Japon, c'est le plus souvent le principe de relation verticale qui régit les groupes et assurent leur cohésion. Or, la structure d'un groupe dans un dojo est la même que dans la société: elle se répartit en 3 catégories: les "plus vieux (*sempai*) "les plus jeunes" (*kokai*) et les nouveaux (*doryo*). La hiérarchie d'un groupe se fonde davantage sur le temps d'appartenance à un groupe que sur la compétence personnelle. Ce système japonais est régi par des règles qui impliquent dès la naissance des devoirs, des obligations entre les personnes, les groupes, les castes sociales. L'autonomie de l'individu dans le groupe est donc inexistant, l'individualité est effacée au profit du collectif. Le besoin de s'identifier à un groupe domine dans la pensée nipponne. Le groupe, le *ie*, est la cellule de base de la société japonaise et se retrouve à tous les échelons de la vie sociale. C'est ce qu'on appelle une société holiste par opposition à une société individualiste telle que la société occidentale.

Conception du corps sur laquelle se fondent les arts martiaux

La notion d'énergie

L'énergie vitale a fasciné toutes les époques depuis les alchimistes avec le fluide vital, le Mana des indiens du Pacifique, Mesmer et son baquet, Freud avec sa libido. L'énergie ne se définit pas comme un phénomène mystique, mais aussi comme un constat permanent dans l'histoire de l'humanité.

Dans beaucoup de civilisations, le corps est conçu comme un microcosme reproduisant "l'Imago mundi". Les exercices corporels permettent de retrouver en soi le jeu de l'énergie qui peut être contrôlée grâce à des points précis (les méridiens) utilisés en acupuncture. Le but est de transformer son corps en médiateur entre le ciel et la terre.

L'énergie vitale (le « qi ») se concentre dans le « hara » (le ventre) et sa découverte mène à la réalisation complète de soi.

Toutes les forces physiques et psychiques de l'homme partent de ce centre de gravité et c'est en son sein qu'il faut réunir toutes les énergies pour parvenir à lire dans la pensée d'un adversaire potentiel et se sentir en harmonie avec les êtres et l'environnement.

Le concept de l'énergie centralisée dans le ventre est donc une des clés de voûte des arts martiaux : L'idée est d'accumuler l'énergie avant de la libérer pour obtenir le résultat escompté.

Philosophie et technique du corps en Extrême-Orient

En ce qui concerne la conception de l'action, le privilège est donné au lien philosophie, technique du corps dans les situations de vie relationnelle. En prenant l'exemple du samouraï, nous avons vu qu'il est prêt à chaque instant à affronter le combat qui met en jeu sa propre vie. Le terme "philosophie" est pris ici dans son sens le plus général des notions présentes dans toutes les philosophies d'Extrême-Orient : il en est ainsi de la notion de "*dao*" (la voie, "*do*" au Japon). On y retrouve les notions d'ordre, de totalité, de responsabilité et d'efficacité. L'efficacité en Asie, signifie le moyen de s'adapter naturellement, sans faire intervenir un quelconque vouloir au cours des choses, à son renouvellement, à la voie. Technique et efficacité sont inséparables et l'homme se confond, lorsqu'il est un maître avec les techniques qu'il applique. Est mis en évidence la nécessité de combiner harmonieusement martialité et sagesse, entraînement militaire et apprentissage culturel.

Pour le confucianisme, celui qui vit en accord avec le "*do*" incarne l'attitude de l'homme parfait c'est-à-dire de l'homme agissant en commun avec l'univers. Ainsi, la philosophie de l'action a pour caractéristique le refus du sujet, le refus du discours, la vacuité et le silence. Cela amène à ce qui semble paradoxale: le non-agir, l'inaction comme forme suprême de l'action. Dans l'action créatrice (comme la calligraphie, basée sur le principe du trait unique, parfait), l'acteur-instrument et l'objet ne font qu'un et l'acte spontané coule de lui-même grâce à une appréhension de la totalité au-delà des données des sens (seul l'esprit agit).

Pour le bouddhisme zen présent au Japon, les théories savantes et les recherches érudites sont vaines. C'est la personne concrète, actuelle, existentielle, c'est-à-dire nous-mêmes qui possède en elle toute la potentialité de la vérité ultime. Cette vérité n'est pas à chercher en dehors de la vie de tous les jours, elle est à chaque instant dans les actes les plus humbles, les plus naturels. Il faut pour cela dépasser les couples d'opposition dialectique: qui étude et action, qui théorie et praxis, qui phénomène et noumène, qui bien et mal... Toute hésitation dévoile cogitation, ratiocination (abus du raisonnement, raisonnement trop subtil), tout le contraire de l'homme vrai.

Ainsi, pour les grands courants extrêmes orientaux (confucianisme, bouddhisme, taoïsme) l'action est conçue comme une unité de l'acteur et de l'objet, dans un univers où sujet et nature ne s'opposent pas mais sont rassemblés dans une vision unifiant intérieur et extérieur, le soi et la nature se fondent l'un dans l'autre. C'est cette conception qui est au cœur des arts martiaux japonais, ils se basent donc sur une conception du corps particulière pour les occidentaux.

Comme le corps est considéré comme un microcosme tandis que l'univers l'est comme un macrocosme, ce corps a une liaison continue avec le monde extérieur. Chaque geste, chaque mouvement est lié à ceux de l'univers et, du point de vue martial, l'efficacité maximum s'acquiert en accordant le rythme du corps à celui de l'univers. En principe, l'efficacité s'obtient par l'acquisition d'une respiration adéquate et d'une juste mobilisation du corps. La respiration n'inclue pas seulement l'absorption de l'air mais inclue aussi la respiration du "qi" (l'énergie ou le souffle) et sa circulation dans le corps. Les techniques ou gestes corporels doivent donc s'harmoniser avec la respiration.